N°20 - mars 2017

Dulletin d'Information de la Caisse Hationale de Prévoyance Sociale

www.cnps.cm



Des chiffres satisfaisants au 1^{er} trimestre 2017

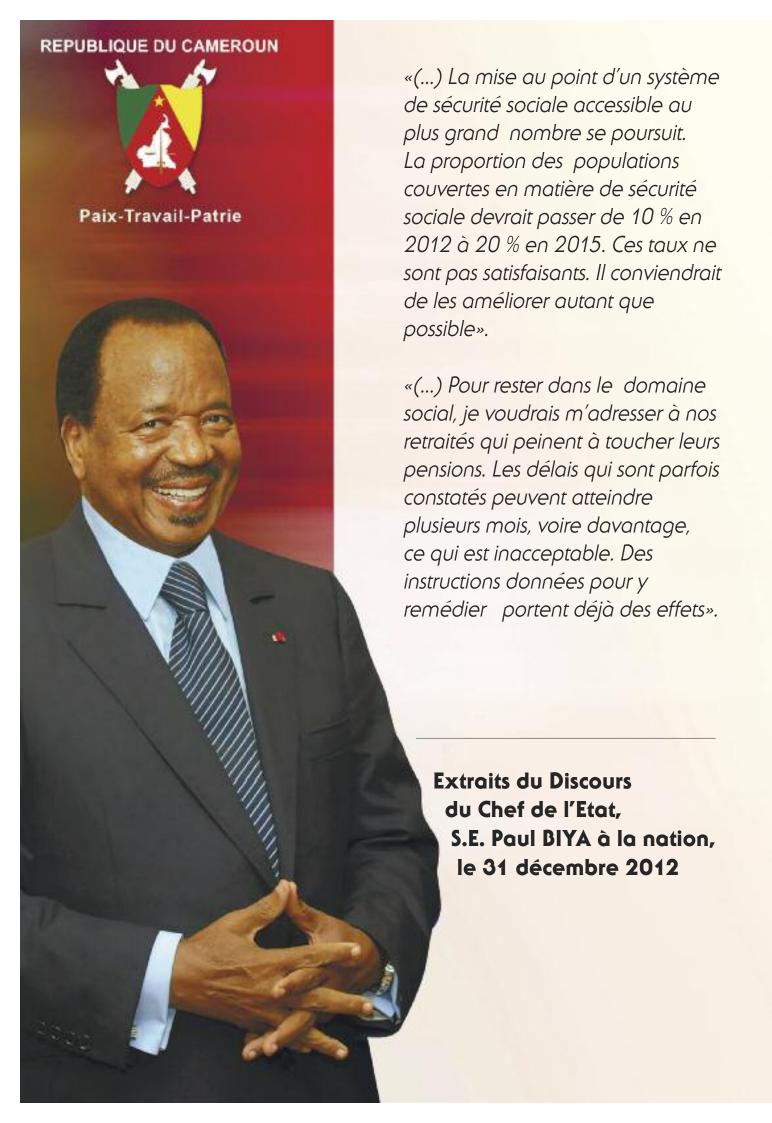
Lire notre dossier en Pp.19-24.





At the Service of Workers, Employers and Populations

www.cnps.cm - Facebook: CNPS - Twitter @CnpsCameroun - email: cnps.cameroun@cnps.cm



Sommaire

Editorial:

Nous avons les moyens de nos ambitions ______5-6
We have the means to achieve our ambitions

0				
U	7 : '	Œ	T	П

CNPS: The Budget for fiscal year 2017 rendered enforceable	'
Dette sociale : Les gros débiteurs du Centre, Sud et Est dans le viseur	8
Assainissement des fichiers : Le DG n'est pas content	(
Voluntary insurance: The CNPS/MINJEC partnership becomes functional	_ 10
Formation en gestion hospitalière et sanitaire : Des cadres CNPS diplômés	_ 1
Conseil d'administration : Première session ordinaire de l'année 2017	_ 1:
A mission of the Supreme State Audit Office	_ 13
${\it Encadrement des jeunes: La CNPS comme \ adjuvant \ \grave{a} \ la \ politique \ gouvernementale \ _}$	_ 14
Prevention of occupational risks : The new road map $_$	_ 10
Visite de travail : Charles Ndongo à la CNPS	_ 1













1 er trimestre 2017 : Une activité intense et des résultats perceptibles	19
Rapport de gestion : La CNPS en mode performance	20
Activités de support : Des résultats encore à la hausse	21
GRH : Priorité à la formation	22
Prestations sociales : La Caisse paye bien	23
Recouvrement des cotisations sociales : Du cash flow dans la cagnotte _	24

I-Coopération

International: DG CNPS invited as expert in Burkina Faso	25
Selon la Cipres : "La CNPS dans une logique d'amélioration	
et de performance continue"	26
IAPRP : Passation de charge à Abidjan	27
ISSA Sub-Regional Office : Cameroon hands over the command baton to Gabon $__$	28

I-Social

Ebolowa : Elan de solidarité pour les déténus	29
JIF 2017 : Soutien aux handicapées de PROMHANDICAM	30
CPS Mvog-Mbi : Don à un orphelinat	30
Santé des élèves : Le geste des dames du CHE	31

I-Sport

Saison sportive 2017 : Le DRH donne le LA	32
Course de l'espoir 2017 : Le DG CNPS parmi les athlètes	33
Football féminin : La CNPS soulève le trophée du Fair-play	33

I-Magazine

Bonne année challenge : La CNPS vous souhaite une heureuse année 2017 $___$ 35

Direction Générale : Place de l'Hippodrome - B.P. 441 Yaoundé - www.cnps.cm - E-mail : cnps.cameroun@cnps.cm- Tél. : +237 222 23 44 79



Directeur de la Publication : Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME

Conseiller à la Rédaction : Lysette NGATCHOU

Présidente du Comité des projets : Hortense ASIM ABISONE

Directeur de la Rédaction : MOFOR Gladys AWAH

Rédaction-en-chef: Simon MEYANGA

Secrétariat de rédaction : Simon MEYANGA - Thomas TANG

Comité de rédaction : Simon MEYANGA - Thomas TANG - Carla Paule ANDJONGO

- Berthe Nadège BISSA

Secrétariat : Chantal BAGNACK

Design et Infographie: Fidèle Perrier ONONINA - Joachim ETEME ONDOBO

Images : COM Cnps
Impression : SOPECAM

Nous avons les moyens de nos ambitions

Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME, Directeur Général de la CNPS

'année 2016 s'est achevée dans la sérénité à la Caisse nationale de prévoyance sociale. Une année marquée par une intense activité, preuve de notre engagement à poursuivre nos efforts dans la voie de la modernité à laquelle nous conduisons notre organisme plus que jamais au service des clients/usagers. 2016 aura également été une année charnière, parce qu'elle a consacré la revue de nos organigrammes intervenue alors même que nous étions rendus à la troisième année d'exécution de notre plan stratégique 2013-2017.

En dépit d'une conjoncture difficile où rien ne nous a été épargné pour nous distraire et nous détourner de nos objectifs, nos regards sont restés, en toutes circonstances, rivés sur notre mission principale : la couverture sociale totale et complète des travailleurs camerounais. Notre ambition qui vise à faire de la CNPS une entreprise au sens complet du terme, c'est-à-dire, irréductiblement tournée vers l'efficacité opérationnelle, la qualité de service, l'efficience, l'innovation...et, en un mot, la modernité, est restée la même. Il ne devrait en être autrement tout au long de l'année 2017 en cours ; 2018 étant, comme on le sait, la dernière année de notre plan stratégique en cours.

Tout au long de l'année 2016 qui s'est achevée, nos clients, en fait nos véritables patrons, ont pu apprécier les résultats de la réorganisation de nos services. Notamment, la mise en place d'un service du Bureau total dans chaque centre de prévoyance sociale, qui intègre désormais, pour le plus grand bien de nos assurés sociaux, la prise en charge de l'accueil et de l'information des clients, de l'immatriculation des employeurs et des assurés sociaux et de la gestion des prestations sociales en temps réel. Nous sommes désormais capables, dans tous nos centres de prévoyance sociale, de liquider et de payer immédiatement des dossiers de prestations, ce qui était inimaginable il y a quelques années.

Nous avons également opté pour la création, entre autres structures, de centres de prévoyance sociale à Foumban et à Messamendongo à Yaoundé; la création de deux centres spécialisés à Douala et Yaoundé pour la prise en charge des questions et des problématiques du secteur informel... Nous avons ainsi pu obtenir les résultats suivants en immatriculations : au 31 décembre 2016, 5.731 nouvelles immatriculations d'employeurs et 108.472 nouvelles immatriculations d'assurés sociaux dont 41.197 au titre de l'assurance volontaire. Si l'on prend en compte les résultats de l'assainissement, la CNPS comptait au 31 décembre 2016, 36 556 et 1.279.799 assurés sociaux.

La pérennisation de la CNPS reste pour nous une obsession. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour une gestion dont les fondements sont : la discipline, la rigueur, l'efficacité et l'efficience budgétaires. Nos efforts conjugués nous ont par ailleurs permis de constituer d'importantes réserves de trésorerie. Depuis le 30 juin 2016, la CNPS peut payer sans compter sur aucune autre recette supplémentaire, 23 mois de prestations sociales ! De même, grâce à cette solidité financière, la CNPS a réussi non seulement à réaliser d'importants investissements immobiliers, mais aussi à revaloriser les salaires du personnel depuis le début de l'exercice budgétaire 2016 et à mener une action sociale d'envergure en faveur des populations les plus fragiles et démunies.

Et que dire du résultat financier net de l'exercice 2016, exceptionnel, de 43,7 milliards de francs réalisé par l'organisme? Une performance qui n'a pas son pareil dans l'histoire des 50 dernières années de la CNPS! C'est dire combien nos ambitions pour la CNPS restent grandes.

Néanmoins, nous avons encore beaucoup d'efforts à faire en matière de productivité, d'amélioration de la qualité de service et d'accompagnement des clients. Nous avons la capacité et la possibilité de faire plus et mieux. Je sais pouvoir compter sur votre totale implication dans le travail, pour relever ces nouveaux défis que nous impose le cycle de modernisation, surtout en cette année de célébration du cinquantenaire de la CNPS.



la CNPS en 2016. Exceptionnel !

Nous sommes désormais capables, dans tous nos centres de prévoyance sociale, de liquider et de payer immédiatement des dossiers de prestations, ce qui était inimaginable il y a quelques années.



i-CNPS/n°020

i-CNPS/n°020

We have the means to achieve our ambitions

Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME, Director General of NSIF

he year 2016 ended with serenity at the National Social Insurance Fund. A year marked by intense activity, proof of our commitment to continue with our efforts towards modernizing our institution more than ever before, at the service of our clients/users. 2016 was also a pivotal year because it focused on the review of our organisational charts as we moved into the third year of our strategic plan.

Despite the difficult circumstances in which nothing was spared to distract and divert us from our objectives, we have at all times remained focused on our main mission: total and complete social coverage of Cameroonian workers. Equally, our ambition which is to make CNPS an Enterprise in the full sense of the word, that is: irreducibly focused on operational effectiveness, quality of service, efficiency, innovation... and, in short, modernity remains the same. It should not be otherwise throughout the current year 2017; 2018 being, as we know, the last year of our current strategic plan.

Throughout the year 2016, our clients, in fact our real bosses, were able to appreciate the results of the reorganization of our services. In particular, the setting up of a One Stop Office (Bureau Total) in each Social Insurance Centre, which henceforth integrates, for the benefit of our clients, the taking in charge of reception and information of clients. The registration of employers and social insured persons and the management of social benefits in real time. In our Social Insurance Centres, we are now able to treat files and pay benefits immediately, something which was unimaginable a few years back.

We have also opted for the creation of more structures; the Social Insurance Centres in Foumban and Messamendongo in Yaoundé; the creation of two specialised Centres in Douala and Yaounde to take charge of issues and problems of the informal sector... We were able to obtain the following results in registrations: as at 31 December 2016, 5,731 new employer registrations and 108,472 new registrations of insured persons, including 41,197 under voluntary insurance. If we take into account the results after the updated records, CNPS had as at 31 December 2016, 36,556 and 1,279,799 insured persons.

The sustainability of CNPS remains an obsession for us. That is why we have opted for a management based on discipline, rigour, and budget efficiency. Our combined efforts have also enabled us to build up significant cash reserves. Since 30 June 2016, CNPS can pay 23 months of social benefits without counting on any other additional income,! Similarly, thanks to this financial strength, CNPS has succeeded not only in realising major real estate investments, but also in increasing salaries for personnel since the beginning of the 2016 Financial Year, and in carrying out large-scale social action in favour of the most fragile and underprivileged populations.

What else can we say about the net results of the Financial Year 2016? Simply exceptional!

43.7 billion francs realized by the Institution; A performance that is unrivaled in the 50 years history of CNPS! That is to say how great our ambitions for CNPS are.

Nevertheless, we still have a lot of work to do in terms of productivity, quality of service improvement and clients support. We have the ability and possibility to do more and better. I know I can count on your full commitment to work, so that we can meet these new challenges imposed by the modernization cycle, especially in this year of the celebration of the Fiftieth Anniversary of CNPS.

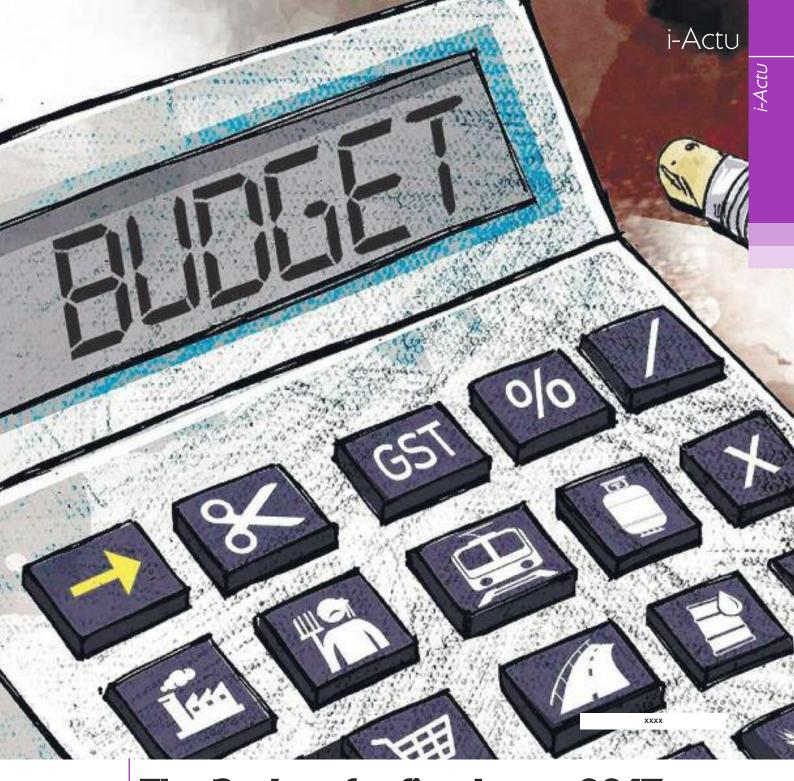


43,7 billion francs CFA realized by CNPS in 2016. Simply exceptional!

In our Social Insurance
Centres, we are now able
to treat files and pay
benefits immediately,
something which was
unimaginable a few years
back.







CNPS

The Budget for fiscal year 2017 rendered enforceable

200 billion CFA Francs is the budget of the National Social Insurance Fund of Cameroon for fiscal year 2017, approved and rendered enforceable by Decree No. 2017/023 of 1 February 2017.

Thomas Tang

his budget, which is that of the 50th anniversary of CNPS, should enable the Institution to attain the objectives of the 2013-2017 strategic plan, through the programs and actions adopted in its last year of implementation. The Director General, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, signed Circular No.

01/17/DG/CNPS for its execution on 2 February 2017.

Except in special cases, the close-up of engagements and authorizations relating to the 2017 budget is set at 31 December 2017. The final closing-up of the 2017 fiscal year is scheduled for 28 February 2018 at 15:30 p.m., in accordance with Law No. 2007/006 of 26 December 2007 on the financial system in Cameroon.

For the CNPS boss, the guidelines contained in the document are: «the guarantee of the discipline necessary for the harmonious and effective execution of the fifth and final year of the programme budget 2013-2017». As usual, the Projects Monitoring Committee will carry out a quarterly evaluation of the implementation of the actions of the various programmes.

DETTE SOCIALE

Les gros débiteurs du Centre, Sud et Est dans le viseur

Deux séances de travail tenues les 19 et 20 janvier par le directeur Technique de la CNPS, pour inciter les employeurs débiteurs des cotisations sociales à payer leurs dettes vis-à-vis de l'organisme.





Thomas Tang

a salle de conférences du centre de prévoyance sociale de Yaoundé-indépendance grouillait de monde les 19 et 20 janvier 2017. C'est que, dans le cadre de la deuxième phase de la campagne de recouvrement forcé des cotisations sociales, les employeurs des secteurs public et privé classés au rang

de «gros débiteurs» dans les régions du Centre, du Sud et de l'Est ont été invités à des concertations préalables à l'apurement de leur dette sociale auprès de la CNPS.

Les deux séances de travail étaient présidées par le directeur technique, Florent Zibi Ondoa, avec, à ses côtés, ses adjoints en charge du recouvrement et des prestations, le directeur régional de la CNPS pour le Centre, Sud et Est, Thérèse Mbassi et le chef de la Brigade du recouvrement, Théodore Song. Les chefs de centre de prévoyance sociale des zones concernées n'étaient pas en reste; installés aux côtés de leurs partenaires employeurs, ils ont attentivement écouté les débats, pour assurer la meilleure mise en œuvre possible des résolutions.

En clair, l'objectif de la CNPS est d'inciter ces «gros débiteurs» à payer par un acompte, une bonne partie de leur dette sociale. Ce qui pourrait notamment favoriser la recevabilité d'une éventuelle demande de moratoire ou de remise gracieuse des majorations des pénalités de retard par la suite. A cet effet, les obligations des employeurs, notamment celles de télédéclarer les salaires des travailleurs sur www.cnps.cm et payer intégralement les cotisations sociales, leur ont été rappelées. Tout comme le volet législatif réformé par le décret n°2015/2517/PM du 16 juillet 2015, fixant les modalités d'application de la loi n°017/2001 du 18 décembre 2001 portant réaménagement des procédures de recouvrement des créances des cotisations sociales et la circulaire n°002/CAB/PM du 16 août 2016, relative à l'affiliation et au reversement à la CNPS des cotisations sociales des employés des établissements publics et des entreprises du secteur privé et parapublic. Avant qu'il ne soit donc définitivement établi que ces employeurs utilisent des salariés dont ils retiennent indûment des cotisations sociales, sans effectuer la télé déclaration de leurs rémunérations à la CNPS, les situations débitrices par employeur et par centre ont été analysées au cas par cas, tout comme les propositions des modalités d'apurement des arriérés de cotisations sociales.

La CNPS veut donc se rassurer de la volonté de ces employeurs de s'acquitter de leur colossale dette sociale, avant de passer au niveau supérieur de la phase purement répressive, par l'utilisation des prérogatives que lui confère la règlementation en vigueur en matière de protection sociale au Cameroun, en cas d'évasion sociale.

i-CNPS/n°020

ASSAINISSEMENT DES FICHIERS

Le DG n'est pas content



Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame a menacé de sanctionner tous les chefs de centre de prévoyance sociale, si l'assainissement des fichiers n'est pas achevé dans les brefs délais.

Simon Meyanga

est une conférence du lundi tout à fait particulière que le directeur général de la CNPS a présidée le 30 janvier 2017 à Yaoundé. La traditionnelle réunion hebdomadaire de direction entre le DG et ses collaborateurs a été exceptionnellement élargie aux chefs de centre de prévoyance sociale de Yaoundé ; ceux des autres régions s'étant regroupés comme à l'accoutumée en pareille circonstance, autour des directeurs régionaux connectés à Yaoundé par visioconférence. Evidemment, un dispositif de cette nature n'est mis en place que lorsque le sujet à aborder au cours de cette réunion stratégique est d'une importance capitale. Et Dieu sait que l'assainissement des fichiers à la CNPS est, le DG l'a d'ailleurs souligné avec emphase, «la priorité des priorités en 2017, parce que c'est le point faible» de l'activité aujourd'hui.

Tout le monde savait donc que cette CDL allait être consacrée essentiellement à l'assainissement des fichiers, qui reste l'une des priorités du plan stratégique 2013-2017 de la CNPS. On devrait avoir terminé avec ce chantier depuis le 31 décembre 2014, date de l'aboutissement du projet Doussié qui avait justement pour objectif, de parvenir à l'assainissement des fichiers des employeurs et ceux des assurés sociaux. Un préalable à la lisibilité de l'activité et donc, la garantie d'une bonne qestion, la CNPS pouvant, avec des fichiers as-

sainis, réaliser des projections fiables et assumer pleinement et efficacement sa responsabilité sociale en tant qu'organisme de sécurité sociale.

Depuis le 31 décembre 2014 donc, tous les centres de prévoyance sociale auraient dû avoir leurs comptes employeurs mis à jour, en même temps que les dossiers des assurés. Depuis cette date, on aurait dû entendre parler de moins en moins d'existence de dossiers employeurs incomplets, de l'incohérence entre les données physiques et informatiques, de télédéclarations effectuées sans numéro assuré, par des employeurs suspendus du fichier, de non ré-imputation des comptes des assurés télédéclarés sans numéro, de non rattachement des employeurs à leur CDI, de l'absence de données relatives à l'adressage des employeurs, de télédéclaration effectuée avec un salaire inférieur au SMIG et des retards ou d'absence d'une montée en charge effective des encaissements au crédit des comptes employeurs...

Ces mêmes problèmes persistent, certains avec une acuité criarde, comme si rien n'avait jamais été fait jusqu'ici. Pourtant, ceux qui avaient en charge la gestion d'un volet du dossier assainissement dans leurs structures avaient fourni des chiffres... éloquents. L'on s'était alors frotté les mains avec une once de soulagement doublée de satisfaction pour... l'aboutissement de ce chantier. Le manager

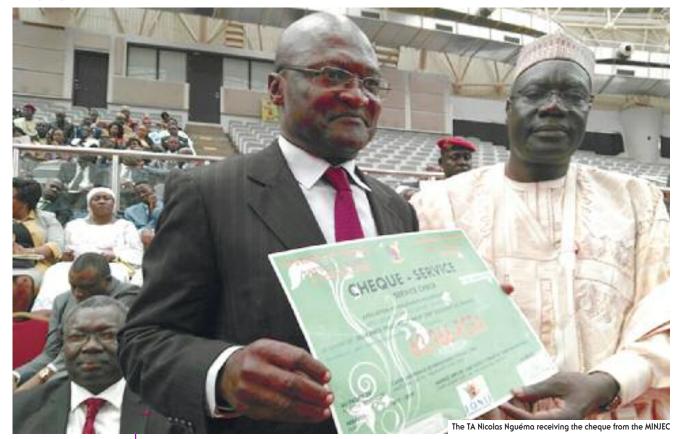
avait alors logiquement ordonné le paiement des primes à tous ceux qui avaient œuvré à l'atteinte de ces résultats qui méritaient d'être applaudis des deux mains. Mieux, le chef des projets du plan stratégique a relevé que «depuis 2015, tout le monde déclare des taux de 87 % en matière d'assainissement»...

Or, au regard du constat dressé par le DG luimême après avoir écouté les directeurs régionaux, les résultats ne sont pas ceux annoncés par les centres. De là à croire que les chiffres transmis depuis des années à la direction générale ne comptaient que pour du beurre et que l'assainissement est devenu un serpent de mer, il n'y a qu'un pas. «L'assainissement est dans les objectifs depuis plusieurs années», a rappelé le DG qui s'est étonné qu'à ce jour, nous ne sachions pas exactement où nous en sommes!

Malgré le fait, a ajouté le directeur technique, que «tout le monde a promis en fin 2016 de redresser la situation» et nonobstant la multiplication des directives, des notes de services, des initiatives et des projets en la matière. Quelle est la situation au jour le jour? Là est la véritable question qui cherche réponse. «Comment comprendre, s'est interrogé le conseiller technique en charge des questions techniques, que certains dossiers manquent de numéros de téléphone ou d'adresses Email?» Et Nicolas Nguéma de relever que «ça ne marche pas encore comme il faut», d'autant, a-t-il ajouté, que «le projet Doussié n'a pas fait entièrement le travail. L'opération Doussié est parvenue à des résultats inache-

Dans la même logique d'incompréhension, le directeur de l'Audit et du Contrôle interne lui également, ne comprend pas que les centres n'y arrivent pas, alors qu'ils «disposent de toute l'information et de tout l'arsenal pour faire le travail !». Dans tous les cas, a menacé le directeur général, «s'il faut remplacer et licencier tous les chefs de centre défaillants, je vais le faire. On ne peut pas rappeler les mêmes choses tous les jours depuis des années». Avertissement sans frais.

La récréation est terminée. La CNPS entend achever en beauté les ambitions de son plan stratégique 2013-2017 dans lequel, l'assainissement tient une bonne place. C'est pourquoi, le message du directeur général qui a valeur d'exhortation ultime a été sans équivoque: «L'assainissement se fait au quotidien, vous devez connaître la situation de tous vos employeurs, de tous vos assurés sociaux. Chaque fois qu'ils viennent, demandez-leur des informations qui les concernent et mettez-les à jour. Lisez les notes de service, appliquez-les. Ne réinventez pas la roue, elle existe déjà, faites-la tourner».



VOLUNTARY INSURANCE

The CNPS/MINJEC partnership becomes functional

The National Social Insurance Fund (CNPS) received the first payment from the Ministry of Youth Affairs and Civic Education (MINJEC) on voluntary insurance on 11 January 2017.

Berthe Bisso

n Wednesday, 11 January 2017 in the afternoon, the general public witnessed the beginning of the implementation of the partnership between CNPS and MINJEC, after the official launching ceremony of the triennal plan, «Special Youth» at the Yaounde Sports Complex.

As a first step, the Technical Adviser in charge of technical issues, Nicolas Nguema, handed the (DIAV) to the first voluntary insured of the convention, Joseph Owona (not the former Minister, editor's note); thereafter the Minister of Youth Affairs and Civic Education, Mounouna Foutsou, presented the service voucher of 63.966 CFA F. corresponding to his social contributions for the first year. After which, the Minister would pay 50% and 25% for the 2nd and 3rd years respectively for an amount of 3,046 F per month.

As a reminder, it was on 20 December 2016 that the Memorandum of Understanding for the affiliation of young people to voluntary insurance was signed between CNPS and MINJEC. The main objective of the convention, which shall last

three years, is to enlist young beneficiaries of various projects and programmes aimed at their social and occupational integration, in order to provide them with social protection. Thus, these young workers in the informal sector will benefit from 100% of the payment - by the MINJEC of their social contributions in the first year, 50% in the second and 25% in the third year. As such, they must be registered at the National Youth Observatory (NYO) and in the nearest Social Insurance Centre, upon presentation of the «Youth Card».

In the opinion of several observers, this is a salutary measure for these young people who, in addition to the aid granted them by the Head of State, also see their retirement guaranteed at CNPS. It should also be precised that the workers of the Social Insurance Centres of the Informal Sector of Douala and Yaounde are available to explain to the insured the incentives behind the decisions taken within the framework of the convention, which further extends coverage of the self-employed by CNPS.

The beneficiaries of the programme rushed to invade the CNPS stand on the site of the event, and enquire more information on voluntary insurance and its benefits, after their registration with the National Youth Observatory (NYO).

RÉACTION

Samuel Obam Bikoue,

Knight of Cameroon Agricultural Merit and beneficiary of a tractor:



The implementation of voluntary insusocial security system and I would like to thank, and congratulate the Di-

doing. Tomorrow, we, as agricultural workers, will be able to claim old-age pension. I can only be honoured, and I encourage Mr. Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame to move forward».

Des cadres CNPS diplômés

Ils sont neuf, qui ont reçu leurs parchemins samedi, 28 janvier 2017, au cours de la cérémonie de sortie solennelle de la 5ème promotion de Master en gestion hospitalière et sanitaire de l'Ecole des sciences de la santé de l'Université catholique d'Afrique centrale.

Berthe Bissa

'est l'épiloque d'un concours organisé par la CNPS. Au terme de cette sélection, 9 personnels ont été retenus pour suivre une formation en gestion hospitalière et sanitaire (GHS) à l'Ecole des Sciences de la santé de l'université catholique d'Afrique centrale (ESS/UCAC). Danielle Christiane Olle, agent en service au Centre hospitalier d'Essos (CHE), Alamine Mey Mahamat, chef de service des Affaires générales et des ressources humaines du CHE, Damaris Solange Ossa Mballa épse Meng Lihinag, secrétaire à la direction des Ressources humaines (DRH), Issa Hayatou, cadre juriste au centre de prévoyance sociale (CPS) de Bafia, Betty Serges Belomo, chargé d'études assistant à la direction des Finances et du Patrimoine (DFP), Dr. Moïse Henri Charles Enquele Enquele et Abdourahman Souleymanou, cadres à la direction régionale pour le Centre, le Sud et l'Est (DRCSE), Jean Bidjinsi Tchantchou, comptable au Cps de Messa-si et Olivier Nkoa Ebode, technicien de laboratoire au CHE, sont donc les heureux récipiendaires. Ils ont reçu leurs parchemins en présence du conseiller technique en charge des questions techniques, Nicolas Nguema, représentant le directeur général de la CNPS empêché. A ses côtés, Caroline Ejanque, le directeur du CHE et une bonne brochette des personnels de la direction des Ressources humaines, sous l'encadrement de Cécile Matanga, DRH adjoint. Bien entendu également, de nombreux invités ont été conviés à cette

La formation qui a duré deux ans aura été à la fois théorique et pratique. Sur le plan théorique, les enseignements ont porté sur les sciences sociales, la gestion financière, la gestion des ressources humaines, l'informatique et bien sûr, la gestion hospitalière et sanitaire. Les apprenants ont eu droit à 18 unités d'enseignement pour 65 matières.

Sur le plan pratique, ils ont effectué deux stages professionnels dans les structures hospitalières de leur choix et les rapports d'intervention ont été brillamment soutenus devant un jury. Les candidats de la CNPS s'en tirent d'ailleurs avec quatre mentions «Excellent» pour Danielle Chris-





tiane Olle, Damaris Solange Ossa Mballa épse Meng Lihinag, Mey Mahamat Alamine, Issa Hayatou; quatre mentions «*Très-bien*» pour Betty Serges Belomo, Dr. Moïse Henri Charles Enguele Enguele, Abdourahman Souleymanou, Jean Bidjinsi Tchantchou, et une mention «*Bien*» pour Olivier Nkoa Ebode. Pour Caroline Ejangue, le directeur du centre hospitalier d'Essos, la CNPS a là, de quoi être fière : «Avoir des managers dans le domaine de la gestion hospitalière et sanitaire va certainement permettre d'améliorer la gestion des structures hospitalières de la CNPS et par là même, la qualité du service offert aux clients».





CONSEIL D'ADMINISTRATION

Première session ordinaire de l'année 2017

Les administrateurs de la CNPS se sont réunis le mardi, 07 février 2017 matin pour une session ordinaire de leur instance décisionnelle.

Thomas Tang



u cours de cette session qui s'est tenue dans la salle du conseil d'administration au 10ème étage de l'immeuble

siège de la CNPS à Yaoundé, les questions du personnel et des textes sur la sécurité sociale ont été abordées. Un point a été également fait sur les opérations passées en avance de trésorerie du budqet 2017.

En divers, comme prévu dans l'ordre du jour, des dossiers à transmettre au Comité

d'investissement, à l'instar d'une prise de participation, l'achat d'un terrain et un accord de consortium pour un projet, ont été examinés. Créé par délibération n°007/16/CNPS/PCA du 31 mars 2016, le comité d'investissement a, entre autres pour mandat, de «s'assurer que les projets d'investissements répondent aux critères et orientations de politique générale d'investissement et de les recommander au conseil d'administration pour adoption».

En rappel, cette session ordinaire du

conseil d'administration de la CNPS, la première de l'année 2017, s'est déroulée sous la présidence de Jean Stéphane Biatcha, président a.i, en présence notamment des autres administrateurs représentants des travailleurs, des employeurs et des ministères en charge des Finances, de la Justice, de la Sécurité sociale, de la Santé publique, des services du Premier ministre et, côté CNPS, du directeur général de la CNPS et son adjoint, ainsi que le directeur des Finances et du Patrimoine.



AUDIT

A mission of the Supreme State Audit Office

Led by State Inspector Nzoh, the 12-member team that has been at CNPS for almost a month, was officially announced and presented by the Director General on 27 February, during the Monday Conference.

Simon Meyanga

t was a special Monday Conference which held on 27 February 2017 at CNPS. Besides the regular rundown of activities, typical of this Monday meeting, participants noticed the presence of some unknown faces. The Director General then introduced our main guest, the head of a mission that had been in the house for about a month already, and were going to be in our midst for a while.

The head of mission went on to present his team and explained the purpose of their mission. State Inspector Nzoh said, "We are sent by the Head of State to audit CNPS", and recalled the provisions of article 2, paragraph2, of Decree no. 2013/287 of 4 September

2013 on the organisation of the services of the Supreme State Audit Office. According to this text, «the Supreme State Audit Office may, on instructions of the President of the Republic, effect specific checks in private institutions carrying out public service missions of a strategic nature, for the economy or national defense». The head of mission added: «We have a special mandate. We have not come to audit the DG, nor any individual, we have come to audit CNPS as a structure». Thereafter, the DG CNPS presented the head of the accounts Department, Nana bello as a focal point, before reassuring the officials: «Do not be afraid. We are animated by a spirit of objectivity and neutrality». «No attempt to influence the work of the team will be tolerated». he warned.

A schedule of meetings with the main CNPS managers has already been drawn up, as well as a calendar of field trips, particularly in the four regional Directorates of CNPS across the country. The head of mission recalled the missions of the Supreme State Audit Office: «verification, at the highest level, of public services, public establishments, deand centralised local regional authorities and their establishments, public and parapublic enterprises, administrative liquidations, and judicial bodies, as well as denominational or secular organisations, institutions and associations benefiting from financial subsidies, endorsement or quarantees of the State or other public legal entities on the administrative, financial and strategic plans».





ENCADREMENT DES JEUNES

La CNPS comme adjuvant à la politique gouvernementale

Depuis des années, la Caisse nationale de prévoyance sociale apporte à sa manière, sa contribution multiforme à la mise en œuvre des politiques gouvernementales en matière d'encadrement de la jeunesse.

Simon Meyanga

ous êtes les valeurs positives d'un Cameroun rayonnant et conquérant». Voilà, entre autres messages de son discours

du 10 février 2017, ce qui apparait comme une véritable... déclaration d'amour du président de la République à l'ensemble de la jeunesse camerounaise.

Une déclaration sans équivoque qui convainc définitivement, s'il en était encore besoin, même le citoyen le plus sceptique, sur la densité de la relation entre le chef de l'Etat et ses jeunes compatriotes. Nul n'ignore en effet l'importance que le président Paul Biya accorde à cette catégorie de Camerounais. Normal, disent les analystes, que pareille attention présidentielle soit réservée à ceux qui, comme des étoiles, illuminent le ciel du Cameroun. «Chacun d'entre vous est une étoile dans notre ciel. C'est vous qui illuminez le Cameroun», leur a dit le président de la République qui est allé puiser dans un registre poétique comme pour dire : entre Paul Biya et les jeunes, le courant passe.

A la CNPS, on savait déjà que le président Paul Biya tient à sa jeunesse comme à la prunelle de ses yeux. C'est la raison pour laquelle, l'organisme dans sa

d'entreprise citoyenne, n'a lésiné sur aucun moyen pour se tenir aux côtés des pouvoirs publics. Ces derniers ne tarissent pas d'imagination et d'initiatives en matière de la mise en œuvre de politiques publiques destinées à favoriser l'épanouissement des jeunes camerounais. Initiatives dont la dernière en date est l'entrée en application du Plan triennal «Spécial jeunes», doté de 102 milliards de francs CFA. Le chef de l'Etat l'a relevé pour s'en féliciter, ce plan «appuiera un million et demi de jeunes âgés de 15 à 35 ans, au rythme de cinq cent mille par an, dans divers domaines d'intérêt tels que l'agriculture et l'économie numérique».

Au cours des cinq dernières années, la CNPS a mené plusieurs actions d'envergure en direction de la jeunesse. Elles vont de l'offre en stages académiques et professionnels tous les ans aux aides et autres sponsorings en direction des structures de formation des jeunes, en passant par les recrutements. Dans tous les cas, les stages académiques et professionnels accordés par la CNPS aux jeunes Camerounais étudiants surtout, contribuent à leur immersion dans l'environnement professionnel. Toutes choses qui leur font acquérir ou développer une connaissance de l'entreprise. Un avantage non négligeable pour des jeunes en quête d'insertion socioprofessionnelle. Pour les amoureux des chiffres, c'est un total de 672 étudiants qui ont été accueillis en stage dans les différentes structures de la CNPS entre 2012 et 2016. Pour ce qui est de l'offre d'emplois, certes, les contrats à durée déterminée prennent le pas sur les contrats à durée indéterminée, mais il faut relever que les dépenses y relatives ont représenté 1 007 448 853 de francs CFA ces cinq dernières années ! Un bon pactole. Quant aux appuis multiformes, les statistiques montrent que dans la même période, la CNPS a accordé des aides à 39 structures d'encadrement des jeunes ; écoles et orphelinats notamment, pour un montant total de 24 620 601 de francs CFA.

Il s'agit bel et bien-là, de chiffres concrets, palpables et vérifiables. La preuve par 9 d'une action menée en toute efficacité et très souvent aussi, en toute discrétion par une CNPS sur laquelle les pouvoirs publics savent pouvoir compter. Qu'il s'agisse de l'extension de la couverture sociale aux couches de la population non encore couvertes, domaine dans lequel l'organisme réalise déjà des performances appréciables, ou alors, de bien d'autres aspects de la vie nationale dans lesquels, par devoir et par solidarité, ses moyens lui permettent d'apporter sa pierre à la construction du Cameroun émergent.

BILINGUISME, JUSTE PRIX...

La CNPS à l'avant-garde

Que ce soit en matière de promotion du bilinguisme ou de réduction des dépenses à travers une nouvelle mercuriale des prix, les décisions récentes prises par les hautes autorités de l'Etat au Cameroun confortent la CNPS dans ses choix managériaux avant-gardistes en la matière.

Simon Meyanga

orsqu'en 2011, le directeur général de la CNPS exige de ses collaborateurs, la tenue obligatoire une fois par mois, d'une «English session» de la Conférence du lundi (Cdl), la traditionnelle réunion hebdomadaire au cours de laquelle, le manager échange avec les hauts responsables centraux (conseillers techniques, directeurs) et, de manière synchronisée, en visioconférence avec ceux des services extérieurs aux fins d'orientations stratégiques de l'institution, il était loin d'imaginer combien six années plus tard, l'histoire et les événements lui donneraient raison.

La création le 23 janvier 2017 par le président de la République, de la Commission nationale chargée de la promotion du bilinquisme et du multiculturalisme est bien la preuve qu'au Cameroun, il est des compatriotes qui ont pris une longueur d'avance sur la mise en œuvre de sa vision pour la construction d'un Cameroun exemplaire, fier de son unité et de sa diversité. Noël Alain olivier Mekulu Mvondo Akame qui, depuis plusieurs années déjà, a imposé une session de la Conférence du lundi au cours de laquelle tous ceux qui prennent la parole parlent obligatoirement en anglais est de cette poignée de compatriotes visionnaires qui font honneur au pays. Ils ont compris que le vivre-ensemble induit un véritable aggiornamento, un changement inévitable des comportements non seulement dans nos administrations, mais dans la façon de vivre de tous les Camerounais.

La Commission nationale chargée de la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme a pour objectif, d'«assurer le suivi de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles faisant de l'anglais et du français deux langues officielles d'égale valeur». Elle doit également, entre autres attributions, «recevoir toute requête dénonçant des discriminations fondées sur l'irrespect des dispositions constitutionnelles relatives au bilinguisme et au multiculturalisme...». A la



CNPS, on peut se réjouir de n'avoir pas attendu l'arrivée de ce nouveau gendarme du bilinguisme pour se mettre à la page. Audelà de la Cdl, l'organisme a créé une version anglaise de son site www.cnps.cm qui est fonctionnelle depuis 2016.

Il n'y a pas que sur les aspects de la promotion du bilinguisme que la CNPS a pris une longueur d'avance. Il en est de même de la maîtrise des prix, l'organisme ayant constaté depuis des années déjà, de trop gros écarts entre les prix sur le marché et ceux pratiqués par les fournisseurs. Il est heureux que l'Etat se rende enfin à l'évidence aujourd'hui que les...largesses (pour ne pas dire plus) de la mercuriale plombent ses caisses et lui font perdre énormément d'argent ; des fonds qu'il aurait pu utiliser aux fins d'amélioration des conditions de vie des Camerounais. Parce qu'à vrai dire, tout le monde savait qu'il n'était pas normal qu'un stylo à bille acheté à 100 francs CFA, soit vendu à 1000 francs CFA à l'Etat! Le Premier ministre chef du gouvernement l'a compris, qui demandé la révision de la mercuriale de l'Etat. «Bonne nouvelle !», a réagi le 28 janvier dernier le directeur général de la CNPS sur son compte twitter. Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame a d'ailleurs assuré que «la CNPS est prête à y apporter son expérience».

Et l'homme sait de quoi il parle : la CNPS actuelle a considérablement réduit ses dépenses, tout en réalisant d'importantes économies d'échelle. La gestion informatisée des données y est aussi pour beaucoup, grâce notamment à l'application Sapelli-Compta qui traite en temps réel les comptabilités et la comptabilité analytique. Grâce à cette politique de gestion prudente et rigoureuse qui ne lui a pas fait que des amis, la CNPS a su maîtriser ses charges d'exploitation, par l'amélioration des systèmes de contrôle de l'opportunité de la dépense, l'application d'une mercuriale interne des prix, le suivi des consommations et le contrôle de la bonne exécution des clauses des contrats. La politique du Juste prix, primée en 2008 par l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) a permis de réduire de 70% les charges de fonctionnement hors salaires. Pour ne parler que de ces aspects-là.

La pérennisation de la CNPS reste une obsession pour son directeur général. C'est bien la raison pour laquelle il n'a pas changé de cap. Ses orientations en matière de gestion sont restées immuables et ont pour noms: création de valeur, discipline, rigueur et efficience budgétaires, juste prix, utilité de la dépense, transparence dans la passation des marchés publics...

En dépit des résistances, à la CNPS, l'on pense qu'il devrait en être ainsi sur l'ensemble des administrations à travers le pays, pour le bonheur du Cameroun et des Camerounais.

PREVENTION OF OCCUPATIONAL RISKS

The new road map

On 9 March 2017, the Technical Director gave new guidelines of CNPS General Management to better harmonise their field trips in companies with a high risk of accidents and diseases in the work place.



Berthe Bissa

he observation is clear: The National Social Insurance Fund spends huge sums of money to compensate for occupational risks. The Regional Directorate for the Littoral and South-West alone accounts for 437 cases of industrial accidents (AT), compensated to the tune of approximately 534,928,000 CFA Francs between 2013 and 2015. That is still a lot, whereas these amounts can be reduced by taking increasing measures of preventing occupational risks, which is very advantageous for companies. This is why CNPS regularly organises field trips to companies with a high risk rate and even those that record the highest number of industrial acci-

Within the framework of its activities in the 2017 fiscal year, Florent Zibi On-

doua, Technical Director, on behalf of the Director General, had a videoconference meeting with all the collaborators in charge of prevention of occupational risks, directly from the conference hall of the Social Insurance Centre of Yaounde-Independence, on 9 March 2017. They were reminded, amongst other things, of the Director General's vision as regards companies prone to work accidents, the results awaited from the field trips, hypotheses, methodology to be applied and also the selection criteria. A point was also raised in the first meeting on the internal organising committee of the 20th African Prevention Day (JAP), held on 22 February 2017. In this regard, the Director General urged prevention workers to elaborate a sample list of the 50 most accident-prone companies across the country, which will be monitored individually. An evaluation report on the impact of occupational risks prevention (PR) in these companies will have to be drawn up after 2 or 3 years. The main objective of this project is to significantly reduce the incidence of work place-related accidents and occupational diseases in companies and the related compensation costs.

Accident-prone companies will be selected on the basis of the cost and frequency of industrial accidents (ATs) recorded during 2013, 2014 and 2015. «We have requested that this action be intensified from 3 to 25 April to allow us have very rapid results to be presented on 28 April - the day of the celebration of the «JAP». The Technical Director also said, «it goes without saying that this activity will continue until the end of the year, and that the process will include two phases». The first visit shall observe the shortcomings, quarterly and semiannually, whose follow-up reports will be sent to us.

VISITE DE TRAVAIL

Charles Ndongo à la CNPS

Le directeur général de la CRTV était le mardi 14 mars 2017, à la tête d'une délégation venue «s'abreuver à la bonne source» du management, auprès du directeur général de la CNPS dont les résultats en la matière suscitent admiration.

Simon Meyanga

isiblement, Charles Pythagore Ndongo ne veut pas, il l'a d'ailleurs dit lui-même, «tomber sous le coup de la faute de gestion.» Nommé à la tête de la CRTV le 29 juin 2016, le journaliste devenu manager, a décidé de s'inspirer des expériences qui font tache d'huile. Celles de ses devanciers aux délicates fonctions et dont la notoriété est d'ores et déjà établie.

Voilà qui explique qu'après la SNH, le patron de la tour d'aluminium de Mballa 2 à Yaoundé, a choisi de venir s'entretenir avec son «frère» de la CNPS, pour non pas un échange d'expériences comme il est généralement de coutume en pareille circonstance, mais, a-t-il précisé, pour «nous abreuver à la bonne source». «Je suis venu à l'école d'une gestion exemplaire», a déclaré en toute humilité, le DG de la CRTV qui n'est pas venu seul à la CNPS. Le DG de la CRTV était accompagné par trois de ses proches collaborateurs dont Martial Ongono, son conseiller technique chargé de la Stratégie et du Développement.

«Ce que vous faites à la CNPS, peut-être que vous ne vous en rendez pas compte, va audelà de cette tour (de la CNPS, NdIr)», a dit Charles Ndongo à l'endroit de Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame. Un compliment qui est allé droit au cœur du DG de la CNPS, entouré lui également, de quelques-uns de ses proches collaborateurs dont le conseiller technique en charge de la Gouvernance, Jules Armand Hodieb, le directeur de l'Audit et du Contrôle interne, Souaïbou Bagoura, du chef de département des systèmes d'information, Blaise Meye Nsom, le chargé de missions en charge de la qualité de service et de l'efficience, Jean Paul Biboum et le chef de département des Etudes, de la Communication et de la Traduction, Gladys Mofor Awah.

«Nous sommes disposés à aller le plus loin possible avec la CRTV», a rassuré Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, qui est resté dans son registre habituel, fait de modestie et de simplicité. Le DG de la CNPS n'a pas voulu non plus se mettre dans une posture de donneur de leçon de management... parfait. «On est forcément imparfait. Tout n'est certainement pas parfait», a reconnu celui pour qui, «l'important est qu'on soit de bonne foi, qu'on recherche le résultat et que, majoritairement, les choses que l'on fait soient positives».



Une séance de travail élargie aux proches collaborateurs



Le DG de la CNPS a également développé ce qu'il a appelé, «le contexte du manager» en relevant que le DG est un manager et non un gestionnaire de crédits. Il n'est pas non plus un ordonnateur, encore moins un homme politique. «Nous devons, a-t-il dit, nous extraire psychologiquement de ces postures et mettre en place, des outils de management plus ou moins objectifs, plus ou moins neutres».

Il a ensuite partagé avec son hôte, sa propre expérience dans les domaines précis sur lesquels, la délégation de la CRTV nourrit des attentes fortes. Principalement, la politique de délégation des taches par le DG et les outils de suivi de l'effectivité des taches déléguées, l'organisation du département des système d'information et son rôle en matière de comptabilité, de finances, de gestion des ressources humaines, de budget, d'approvisionnements et de logistique, le processus

de la dépense, la gouvernance en matière de rémunération des administrateurs, la gestion des ressources humaines, la supervision des activités, le système de paiement des factures des fournisseurs, la gestion du courrier, l'audit interne et le contrôle de gestion à la CNPS...

Charles Ndongo a remercié de tout cœur son homologue de la CNPS et s'est dit «impressionné par le nombre et la qualité des réformes» déjà mises en œuvre à la Caisse nationale de prévoyance sociale. Et de s'interroger dans une question qui a fait rire tout le monde : «Tout ça vient-il de votre seul cerveau ?» Réponse de Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame : «L'esprit, c'est l'innovation. Il faut être dans l'innovation permanente. L'objectif n'est pas d'inventer la roue mais, de la faire tourner. Car le jour où la roue arrête de tourner, elle tombe. Tous les jours, il faut inventer, il faut créer».



15651

85721

AssuranceVolontaire

	de revellu		Taux de cotisations	Montants des cotisations à payer		dès l'arret de so (Si vous avoir partir de 50 ans (Si vous avoir cotisé pendant 180 mois) Après 15 ans de cotisations
10				Mensuel	Annuel	Apres 13 and
ź			8,4%		36.552	19.000/mois
SIMULATIONS	Mensuel	435.240	8,4%	3.046	50.400	19.000/mois
$ \mathbf{\Xi} $	36.270	600.000	8,4%	4.200		21.000/mois
4	50.000	The state of the s	8,4%	5.800	70.560	30.000/mois
	70.000	840.0000	8,4%	8.400	100.800	A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR
\supset	100.000	1.200.000		16.800	201.600	60.000/mois
$\mathbf{\Sigma}$	200.000	2.400.000	8,4%	25.200	302.400	90.000/mois
\sim	300.000	3.600.000	8,4%	200		120.000/mois
	400.000	4.800.000	8,4%	33.600	403.200	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE
	500.000	6.000.000	8,4%	42.000	504.000	150.000/mois
	600.000	7.200.000	8,4%	50.400	604.800	180.000/mois
	750.000	9.000.000	8,4%	63.000	756.000	225.000/mois

NB : Offre valable pour les personnes âgées de moins de 60 ans

Mail: cnps.cameroun@cnps.cm • Facebook: CNPS • Twitter: @CnpsCameroun • Site: www.cnps.cm





1ER TRIMESTRE 2017

Une activité intense et des résultats perceptibles



e premier quart de l'exercice 2017 s'est, une fois encore, traduit par une activité intense et diversifiée, dans contexte marqué par des évolutions majeures qui impactent positivement le fonctionnement d'un organisme qui a fait de la satisfaction de ses clients son crédo. Parmi les faits majeurs à lire dans notre dossier, l'adoption du rapport de gestion et des états financiers 2016 par le conseil d'administration.

RAPPORT DE GESTION

La CNPS en mode performance



En examinant et en adoptant le 1 er mars 2017, le rapport de gestion et les états financiers de l'exercice 2016, les administrateurs de la CNPS s'en sont rendus compte : la Caisse nationale de prévoyance sociale du Cameroun est, à cette date, la toute première entreprise publique au Cameroun à arrêter et à rendre publics ses comptes de 2016.

Simon Meyanga

ela n'a absolument rien de narcissique, que de se féliciter du timing observé par la CNPS, pour la production de ses états financiers de l'exercice 2016. Les faits sont têtus, la CNPS est, ce 1er mars 2017, la toute première entreprise publique au Cameroun à pouvoir boucler et soumettre à validation de son Conseil d'administration ses comptes à cette période de l'année! Une performance exceptionnelle devenue...traditionnelle ; l'entreprise ayant déjà tenu le même pari en mars 2015, pour les comptes de l'exercice 2014; en mars 2014, pour ses comptes de 2013 et en mars 2013, pour ceux de 2012, tous validés et approuvés par le Conseil d'administration. Toutes choses qui ont déjà valu à la direction générale les vives félicitations des administrateurs. D'autant que

pour l'exercice 2016, l'organisme présente un résultat financier exceptionnel de 43,7 milliards de francs CFA! Résultat jamais atteint depuis juin 1967, date de la création de la CNPS!

Cette performance, la CNPS la doit à un concours de plusieurs facteurs. D'une part, le résultat de l'extrême clairvoyance du chef de l'Etat grâce à qui les réformes qui s'imposaient au système de sécurité sociale géré par l'organisme ont été possibles. En effet, l'étude actuarielle commandée par le DG de la CNPS le 31 décembre 2008 et dont les résultats ont été publiés en 2010, avait révélé l'inévitable révision des paramètres techniques. Le 15 février 2016, le président Paul Biya signait le décret n° 2016/072 et son annexe fixant les taux des cotisations sociales et les plafonds des rémunérations applicables dans les branches des prestations familiales, d'assurance-pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès, des accidents de travail et des maladies professionnelles gérés par la CNPS. Par cet acte fort, le chef de l'Etat donnait au système de sécurité sociale géré par la CNPS, notamment dans sa branche PVID, le nouveau souffle dont il avait grand besoin. La revalorisation des taux de cotisations sociales de 7 à 8,4 % et le relèvement du plafond des salaires cotisables de 300 000 F CFA à 750 000 F CFA, sont des réformes qui vont permettre à la CNPS de corriger le déséquilibre technique structurel de la branche des pensions, et de supporter sans être obligée d'aller puiser dans ses réserves de trésorerie, certes importantes, la revalorisation des allocations familiales décidée par le chef de l'Etat, le 21 janvier 2016.

D'autre part, la performance de la CNPS aujourd'hui est le fruit d'une gestion prudente et rigoureuse des fonds mis à sa disposition par les assurés sociaux. Le directeur général, en même temps qu'il a édicté des mesures drastiques mais salutaires de gouvernance dans la gestion des ressources de l'entreprise, a multiplié les efforts dans la poursuite de l'assainissement des fichiers, l'intensification des contrôles employeurs, la fidélisation de ces derniers via la télédéclaration, des placements financiers et des investissements judicieux, porteurs de valeur...

Ainsi, la gestion des placements financiers connait un résultat excédentaire de 4,4 milliards de francs CFA au 31 décembre 2016, contre 276 millions de francs CFA en 2007. Les dépôts à terme (DAT), de 13 milliards de francs CFA en 2007, sont évalués à 118 milliards de francs CFA au 31 décembre 2016. Pour la première fois dans l'histoire de la CNPS, le déficit de l'action sanitaire et sociale est ramené à -223 millions de francs CFA au 31 décembre 2016, contre -2 milliards de francs CFA en 2007. Le déficit des établissements de soins est passé de -4,1 milliards de francs CFA en 2007 à -2,9 milliards de francs CFA au 31 décembre 2016. Les charges de gestion hors salaires établis à 16 milliards de francs CFA en 2007, sont de 5,9 milliards de francs CFA au 31 décembre 2016, soit 70% de réduction.

Dans la même période, la masse salariale est passée de 22 à 30 milliards de francs CFA, suite à l'application des différentes conventions collectives et accords d'établissement, alors que les effectifs des personnels ont diminué, passant de 3621 employés en 2007 à 2881 au 31 décembre 2016. Une évolution qui s'explique par la prise en compte dans le traitement salarial, des avancements automatiques et, surtout, des augmentations des salaires opérés depuis 2007, lesquels ont fait passer le salaire médian (salaire minimum perçu par la moitié des personnels, Ndlr) de 327 459 francs CFA en 2009 à 495 525 francs CFA en 2016... Des performances réalisées dans un contexte peu favorable, où le remboursement de la dette de l'Etat vis-à-vis de la CNPS par le ministère des Finances par exemple, effectué à 52 milliards de francs CFA en 2007, est nul ces trois dernières années. Ce qui n'a pas empêché l'organisme d'être plus que performant et de réaliser déjà 87 % des projets de son plan stratégique dont l'achèvement est prévu en fin 2017.

Ce sont donc ces chiffres qui ont été approuvés par le Commissaire aux comptes et le Conseil d'administration de la CNPS. Seule observation du Commissaire aux comptes, la non présentation des espèces, de même que les pièces justificatives des paiements en espèces effectués au niveau de l'Agence comptable. Ce qui, pour le moins, traduit du refus de collaborer de cet agent comptable.

ACTIVITÉS DE SUPPORT

Des résultats encore à la hausse



Tour d'horizon de la gestion du patrimoine immobilier et des placements financiers de la CNPS au 31 mars 2017, avec un constat patent: l'organisme fait mieux que l'année précédente à la même période.

Thomas Tang



n s'y attendait presque. Car, à la CNPS la gestion des activités de support a pris son envol de-

puis quelques années. Pour ce qui est des résultats obtenus à l'issue du premier trimestre 2017, le top-management peut garder le sourire. Tout va bien.

Sur un objectif de 750 millions de F, la gestion des immeubles de rapport a généré, du fait de la revalorisation des loyers, des produits de 1 037 millions de F. Comparativement aux 794,6 millions enregistrés au cours de la même période en 2016, on enregistre donc une augmentation de 30,5%, avec un taux d'exécution budgétaire de 139%

Au cours de la période, l'organisme a également signé un contrat de partenariat public-privé pour la réhabilitation de l'immeuble De Gaulle à Douala, négocié un contrat de partenariat pour la construction de trois immeubles au lieu-dit Okolo à Yaoundé, sécurisé des terrains et recouvré des arriérés.

En gros, la gestion du patrimoine immobilier dégage au cours du 1er trimestre 2017, un résultat de 958 millions de F, en amélioration de 29% par rapport à la même période en 2016.

Pour ce qui est de la gestion des placements, il convient de rappeler qu'ils sont essentiellement constitués de dépôts à terme et d'obligations. Au 31 mars 2017, leur résultat est de 143,760 milliards de F, en augmentation de 58,215 milliards de F par rapport au 31 mars 2016 (+68%). Les dépôts à terme constitués auprès des établissements financiers s'élèvent à 126 milliards de F. en augmentation de 49,59 milliards de F par rapport au 1er trimestre 2016 et 7,580 milliards de F par rapport au 31 décembre 2016. La valeur nominale des obligations détenues quant à elle est de 17,750 milliards de F, en augmentation de 48,59% par rapport au 31 mars 2016 (+8,625 milliards). Les produits générés s'élèvent à 1,5 milliard de F sur une attente de 1,3 milliard de F, soit un taux d'exécution budgétaire de 113% et une augmentation de 61% par rapport au 1er trimestre 2016.

Signalons que le faible score enregistré par le portefeuille est lié au faible rendement des prises de participation (0%), alors que le taux moyen de rendement des dépôts à terme se situe à 4,33% pour une moyenne de 2,75% sur le marché.

Dans la rubrique réservée à la gestion des placements financiers, la CNPS dégage au 31 mars 2017, un résultat de 1,4 milliard de F (892 millions de F au 31 mars 2016). Soit une amélioration de 60%, hors éléments exceptionnels liés à la revalorisation de certaines actions.

En 2016, la CNPS a réalisé un résultat positif exceptionnel dans son histoire de 43,7 milliards de F. Avec cette tendance haussière des résultats des activités de support notamment, l'équipe managériale peut se permettre de viser plus haut en 2017.



GRH

Priorité à la formation

Au premier trimestre 2017, la gestion des ressources humaines affiche des voyants verts, notamment pour ce qui est de la formation et du renforcement des capacités du personnel.



Berthe Nadège Bissa



as d'inquiétude à se faire à la CNPS en 2017 en matière de gestion des ressources humaines. En effet, les orientations

données par la haute hiérarchie dans ce domaine, auguraient d'un environnement plutôt serein pour le début de l'exercice 2017. Un accent particulier a été mis sur la formation continue des personnels, sans pour autant que les autres missions de la direction des Ressources humaines soient laissées en friche. C'est le cas notamment de la maîtrise des effectifs du personnel et de la masse salariale, la médecine préventive et l'évaluation des performances.

Le Top manager a choisi d'arrimer la CNPS aux standards internationaux en matière de sécurité sociale. Le personnel ne saurait donc être à la remorque de cette tendance.

C'est la raison pour laquelle depuis 2012, la formation et le renforcement continu des capacités des agents se sont intensifiés. Cette tendance s'est confirmée depuis le début de l'exercice 2017 où plusieurs catégories socioprofessionnelles sont dans le bain de l'apprentissage. En termes de résultats, la CNPS compte désormais 9 cadres diplômés en gestion hospitalière et sanitaire depuis le 28 janvier 2017. De même, 18 cadres de la première promotion des managers ont récemment reçu leurs diplômes de DESS en management public, option sécurité sociale, tandis que la deuxième vague poursuit sa formation. Près de 800 personnels sont également en cours de formation pour intégrer les corps des techniciens et cadres de la sécurité sociale. Les efforts sont donc maintenus pour que les agents CNPS s'adaptent à un environnement en constante évolution. Sur le plan de la maitrise des effectifs au 31

mars 2017, le personnel permanent actif de la CNPS est de 2856 agents et 82 temporaires utilisés pour des travaux ponctuels, dans le cadre de certains projets de mise à jour des fichiers. S'agissant des rémunérations, depuis l'augmentation effective des salaires de 2 % en avril 2016, la masse salariale s'élève à 6.8 milliards au 31 mars 2017. De même, le salaire médian est passé de 503 949 au 31 mars 2016 à 537 742 au 31 mars 2017. Des indicateurs qui augurent non seulement de la bonne santé financière de la CNPS mais aussi, d'un climat social empreint de sérénité. Normal, dans une entreprise où le personnel ne connait pas d'arriérés de salaires, où le 13ème mois et autres avantages en termes de primes pour travaux spéciaux et de congés sont payés rubis sur l'onale.

Les faits sont-là, têtus, qui démontrent que la CNPS n'est peut-être pas un paradis mais, elle n'est pas un enfer non plus. La santé des travailleurs de la CNPS aura été une autre préoccupation tout aussi importante de la direction générale. Ouvre la couverture maladie et le remboursement des frais médicaux, le médecin du travail a veillé à la sensibilisation du personnel sur les règles d'hygiène et de santé au travail. Plusieurs campagnes de santé, notamment, le dépistage du diabète, de l'hypertension artérielle et de l'obésité ou encore des consultations systématiques du personnel ont été organisées. Le Top manager a conscience de la nécessité d'un esprit sain corps sain, pour que suivent les résultats, dans des conditions de travail irréprochables.

ACTION SOCIO-SANITAIRE

Objectif: réduction du déficit

Les estimations en matière de gestion des activités sanitaires et sociales sont plus optimistes, au regard de l'amélioration observée des chiffres au premier trimestre 2017.

Simon Meyanga, avec Carla Paule Andjongo



u-delà de sa mission principale, qui est de recouvrer les cotisations sociales auprès des employeurs et leur redistribution sous forme de prestations sociales, la CNPS consacre une partie de son activité à action sanitaire et sociale qui

nécessite d'importants moyens. Bien entendu, les choix managériaux depuis 9 ans ont constitué en la réduction du déficit et en la bataille pour un retour à l'équilibre financier de ces activités qui font partie du lourd héritage de la CNPS.

Les observateurs avertis du fonctionnement de la Caisse nationale de prévoyance sociale le savent, l'action sociale et sanitaire de la CNPS concerne non seulement les aides et autres appuis divers, que l'organisme accorde prioritairement aux populations vulnérables (10,8 millions de francs CFA au 1er trimestre 2017 dont 90 % à des groupes vulnérables), mais aussi, la gestion des établissements de soins, parmi lesquels, le Centre hospitalier d'Essos (CHE) à Yaoundé, les centres médico-sociaux de Garoua et Maroua et la PMI de Bertoua. Dans le même portefeuille, on retrouvait il y a quelques années encore, plusieurs écoles maternelles et primaires. Mais, dans l'optique de la ré-

duction durable du déficit de la branche, 25 écoles ont été mises en concession depuis l'entrée en vigueur du plan stratégique 2013-2017; de sorte qu'en termes d'établissements scolaires, seule, l'école maternelle de Mvomeka'a dans le Sud du pays, a été conservée dans le portefeuille de la CNPS.

Sur une attente de 17,5 millions de francs, l'action sanitaire et sociale de la CNPS a généré 9 millions de francs CFA au 1 er trimestre 2017, soit un taux d'exécution budgétaire de 51%. Les produits générés en matière d'action sanitaire et sociale au cours de cette période ne couvrent que 26 % de la masse salariale payée et 20% de l'ensemble des charges, les amortissements non compris. Au 31 décembre 2016, le taux de couverture des charges par les produits était de 23 %. Le déficit au 31 mars 2017 est de 37,1 millions de francs CFA, il était de 239 millions de francs au 31 décembre 2016.

En ce qui concerne la gestion des établissements de soins, sur une attente de 1,4 milliard de francs CFA, 840 millions de francs ont été générés. Un montant en baisse de 9 % par rapport à la même période de l'exercice dernier, pour un taux d'exécution budgétaire de 60 %. Les produits générés ont permis de couvrir 80 % des charges salariales et 59,6 % de l'ensemble des charges, les amortissements non compris. Au 31 décembre 2016, le taux de couverture des charges par les produits étaient de 78 %. Le déficit de la période est de 567 millions de francs CFA, il était de 3 milliards de francs CFA au 31 décembre 2016.

i-Focus

PRESTATIONS SOCIALES

La Caisse paye bien

des prestations sociales payées

au 1^{er}trimestre 2017 par la Cnps

19,7 milliards de francs CFA ont été payés par la CNPS aux assurés sociaux au 31 mars 2017, sous forme de diverses prestations sociales. Soit un taux d'exécution budgétaire de l'ordre de 71 %. La CNPS paye plus vite et bien.



Simon Meyanga

3,9 milliards de francs CFA. C'est le montant payé au cours de la même période l'année dernière aux assurés sociaux, au titre de diverses prestations sociales. Au 31 mars 2017, ces payements sont en nette augmentation de 41 % par rapport au précédent exercice budgétaire, soit 19,7 milliards de francs CFA en valeur absolue. Une augmentation due qui se justifie par l'apurement des instances ainsi que par les effets de la revalorisation des taux de

Les activités de prestations sociales menées par la CNPS portent principalement sur la maîtrise des dépenses techniques par l'assainissement des fichiers, le contrôle de conformité et la vérification de l'authenticité des documents de création et de maintien des droits, la mise en conformité des fichiers manuels et informatiques (croisement des fichiers), la révision médicale des dossiers d'accidents de travail et de maladies professionnelles, le contrôle a posteriori des prestations, le double contrôle a priori des dossiers dont les droits étaient supérieurs à 3 millions de francs CFA, la poursuite de la bancarisation des pensionnés...

Autant d'activités menées avec un succès certain, par un organisme résolument enqagé dans la modernisation de sa gestion. Point n'est besoin de revenir sur le chemin parcouru ainsi que sur les nombreuses innovations apportées dans ce domaine, au nom de la qualité du service offert par la CNPS à ses clients. La création dans chaque centre

de prévoyance sociale,

d'un Bureau Total, l'interconnexion des CPS au serveur central, la création et la mise en service de l'application Sapelli-EnergiZer en vue de la facilitation de la liquidation des dossiers et de la gestion des comptes cotisants et employeurs, la mensualisation des paiements et la bancarisation des pensionnés dont le taux est passé de 0,27 % au 1er janvier 2008 à 99 % au 31 mars 2017 (dont 12 % par portemonnaie électronique)..., sont désormais des acquis connus, salués de tous et, pour certains, primés par l'Association internationale de sécurité sociale (AISS).

Mais, toutes ces innovations serviraient-elles à quelque chose si les caisses de la CNPS étaient vides ? Pas si sûr. Le Top management en a conscience et c'est la raison pour laquelle, il a engagé l'organisme dans une série de réformes salutaires. Il s'est aussi engagé dans l'adoption de mesures rigoureuses de gouvernance financière; ce qui lui a permis de constituer des réserves de trésorerie et donc, de se donner les moyens depuis juin 2016, de payer deux années de prestations sociales, soit 8 trimestres au lieu d'un seul!

Mieux, la CNPS a non seulement de quoi payer sur deux ans, mais aussi, elle a instauré depuis juin 2016, le paiement immédiat des nouveaux droits en matière de prestations so-

ciales. Dans la note de service n°108/16/DG/CNPS, le directeur général relève qu' « il n'est (...) pas normal qu'après s'être pressés de liquider un dossier en 30 minutes maxi-

mum, le bénéficiaire ne touche pas ses droits dans la foulée ».

Cela dit, la CNPS a payé dans le cadre des pensions, 16,7 milliards de francs CFA contre 11,7 milliards de francs CFA au 1er trimestre 2016, soit une augmentation de 42 %, pour un taux d'exécution de budgétaire de 74 %. Dans les prestations familiales, 2,1 milliards de francs CFA ont été payés contre 1,5 milliards de francs CFA au 1er trimestre 2016, soit une augmentation de 39 %, pour un taux d'exécution budgétaire de 63 %.Dans les risques professionnels enfin, 713,9 millions de francs CFA contre 594 millions de francs CFA au 1er trimestre 2016 ont été payés, soit une augmentation de 20 %, pour un taux d'exécution budgétaire de 50 %.Les prestations payées l'ont été au profit de 91 78 pensionnés, contre 108 836 au 31 décembre 2016 ; 83 260 allocataires pour le compte de 236 926 enfants, contre 90 655 allocataires pour le compte de 266 919 enfants au 31 décembre 2016 et, enfin, 3 256 crédirentiers contre 4 489 au 31 décembre 2016.

Quoi qu'il en soit, le résultat technique des trois branches de la CNPS est de 25 milliards de francs CFA au 31 mars 2016. Il était de 23,9 milliards de francs CFA au 31 mars 2016.

RECOUVREMENT DES COTISATIONS SOCIALES

Du cash flow dans la cagnotte

Cela, nonobstant l'existence d'une lourde créance en matière de cotisations sociales (dette sociale des entreprises publiques et privées) de 83,3 milliards de francs CFA au 31 mars 2017 (87,5 milliards au 31 décembre 2016), et en dépit d'une dette de l'Etat qui culmine à 142,3 milliards de FCA.

Simon Meyanga

es performances réalisées par la CNPS dans la gestion des activités techniques au cours du premier trimestre de l'exercice

2017 sont, inévitablement, le résultat des efforts déployés en matière de recouvrement des cotisations sociales et de gestion des prestations sociales.

Dans le domaine du recouvrement des cotisations sociales notamment, ces perforoutre l'opération mances, recouvrement forcé des créances lancée en fin d'année 2016, s'expliquent par la maîtrise de plusieurs indicateurs des programmes 2017 du plan stratégique. C'est le cas par exemple de la télédéclaration (96 % au 31 mars 2017), du nombre d'employeurs immatriculés sur total employeurs éligibles, du taux de nouveaux dossiers directement renseignés dans le système, du taux de succès des télé-immatriculations (100% au 31 mars 2017), du taux des recettes encaissées par banque ou en ligne (98,9 % sur une prévision de 95 %), du taux d'exhaustivité des employeurs actifs (81 %), du taux d'exactitude des calculs des créances (96 %) et même, de l'opération toujours en cours, d'assainissement des fichiers...cette dernière révèle en effet qu'au 31 mars 2017, le nombre d'employeurs actifs était de 23 039 et celui des assurés sociaux de 851 636.

Tout cela mis ensemble a fait qu'au 31 mars 2017, la CNPS a enregistré 1 297 nouvelles immatriculations d'employeurs et 20 626 nouvelles immatriculations d'assurés sociaux dont 5 064 assurés volontaires.

S'agissant des recettes techniques proprement dites, sur une attente de 46,1 milliards de francs CFA au 31 mars 2017, 44.9 milliards de FCFA ont été recouvrés (37,9n milliards de francs CFA au 1er trimestre 2016), soit un taux d'exécution budgétaire de 97 %, en augmentation de 18 % par rapport à la même période au cours de l'exercice précédent.

Plus spécifiquement, le détail des recettes techniques encaissées se présente de manière suivante : pour la branche des prestations familiales (PF), la CNPS a encaissé au 31 mars 2017, 17,5 milliards de francs CFA sur une prévision de 18,6 milliards de francs CFA. Ce qui est néanmoins en augmentation de 3 % par rapport au 1er trimestre 2016 ; soit un taux d'exécution de

Dans la branche des risques professionnels(RP), 4,6 milliards de francs CFA ont été encaissés sur une attente de 5,4 milliards de francs CFA, en baisse de 17 % par rapport au 1er trimestre 2016, soit un taux d'exécution budgétaire de l'ordre de 85 %. Enfin, dans la branche des pensions vieillesse, d'invalidité et de décès (PVID), 22,8 milliards de francs CFA ont été encaissés sur la période, sur une attente de 22,3 milliards de francs CFA, en augmentation de 47 % par rapport au 1er trimestre 2016, soit un taux d'exécution

22,8 milliards dans la branche des PVID au 1º trimestre 2017 sur une attente de 22,3 milliards de Fcfa

budgétaire de 102%!

Ces performances ont été réalisées dans un contexte difficile, marqué d'une part, par le non remboursement par l'Etat, de sa dette (142,3 milliards de FCFA) dans le cadre de la convention des dettes croisées, et d'autre part, par l'existence voire, la persistance de créances en matière de cotisations sociales. Ces créances évaluées à 83,3 milliards de francs CFA au 31 mars 2017, sont pour l'essentiel, constituée de la dette des établissements publics et privés vis-à-vis de la CNPS. Cette dette sociale était de 87.5 milliards de francs CFA au 31 décembre 2016.

Ainsi, hors remboursement attendu de l'Etat (3,6 milliards de francs CFA), le taux d'exécution des recettes techniques au 31 mars 2017 est de 105 %.

Compte de résultats consolidés

INTITULE DES COMPTES	1T2017	1T2016
A - RECETTES TECHNIQUES	44 850 550 689	37 899 840 941
Cotisations sociales recouvrées	44 850 550 689	37 899 840 941
Etat remboursement dettes sociales	0	0
B - CHARGES TECHNIQUES		
PRESTATIONS FAMILIALES	2 154 941 978	1 550 623 191
RISQUES PROFESSIONNELS	713 926 419	594 448 054
FVID	16 756 444 611	11 724 044 550
ACTION SANITAIRE ET SOCIALE	116 917 758	15 056 910
ACTION SANITAIRE ET SOCIALE	47 934 177	101 240 599
TOTAL DES CHARGES TECHNIQUES	19 790 164 943	13 985 413 304
RESULTAT TECHNIQUE	25 060 385 746	23 914 427 637
C - RECETTES DE PRODUCTION		
RECETTES DE PRODUCTION ACTION SANITAIRE	9 023 984	29 936 048
RECETTES DE PRODUCTION DES ETS DE SOINS	828 728 428	919 281 885
REVENUS DES IMMEUBLES DE RAPPORT	1 037 218 317	794 617 866
TOTAL DES RECETTES DE PRODUCTION	1 874 970 729	1 743 835 799
D – CHARGES DE GESTION		
MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES	190 074 252	247 066 122
TRANSPORTS CONSOMMES	1 204 310	1 543 380
AUTRES SERVICES CONSOMMES	299 212 458	257 360 423
CHARGES DIVERSES	51 627 580	561 120 052
FRAIS DE PERSONNEL COURANTS	6 855 190 203	6 936 945 529
IMPOTS ET TAXES	223 327 883	28 185 695
DOTATIONS AMORTISSEMENTS/PROVISIONS	811 392 077	860 125 799
TOTAL DES CHARGESS DE GESTION	8 432 028 763	8 892 847 000
RECUPERATION DES PRESTATIONS	48 055 176	25 479 723
RESULTAT SUR ACTIVITE	18 576 382 888	16 791 396 159
PRODUITS FINANCIERS	1 516 358 713	908 158 748
CHARGES FINANCIERES	a	252 409
RESULTAT FINANCIER	1 516 358 713	907 906 339
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 062 741 601	17 699 302 498
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	144 139 341	130 922 313
CHARGES / EXERCICES ANTERIEURS	11 140 689	136 266 073
CHARGES DEPARTS VOLONTAIRES A ETALER	284 017 133	284 017 133
RESULTAT HORS EXPLOITATION	-151 018 481	-289 360 893
RESULTAT PROVISOIRE	19 911 723 120	17 409 941 605
Produits financiers exceptionnels	0	1 075 155 000
RESULTAT DEFINITIF NET	19 911 723 120	18 485 096 605





INTERNATIONAL

DG CNPS invited as expert in Burkina Faso

At the invitation of the Minister of Public Service, Labour and Social Protection of Burkina Faso, the Boss of CNPS took part, as expert, in the national forum on retirement in this country, from 12 to 14 January 2016.

Thomas Tana

he first Burkinabe forum on retirement under the theme: «Rethinking the pension system for sustainable quality services to citizens», that was chaired by the Prime Minister, Head of Government Paul Kaba Thieba, held in the International Conference Hall «Ouaga 2000».

The conference that brought together actors involved in social protection in the *«land of gentlemen»*, through the Autonomous Pension Fund for Civil Servants (CARFO) and the National Social Security Fund (CNSS), was highlighted by contributions from other social security institutions on the continent. The National Social Insurance Fund of Cameroon was represented by its Director General, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame.

While moderating on the themes: «Review-diagnosis of pension schemes in Burkina-Faso»; «Sustainability Factors of Pension Schemes in Burkina-Faso», the Boss of CNPS Cameroon, in his presentations, clearly brought out the vision of the Head of State, H.E. Paul BIYA as regards social security. It is worth noting that, throughout the forum, his contributions received special attention and were heavily applauded.

The Director General of CNPS Cameroon emphasized that, the implementation of sustainable beneficial social protection for citizens entails innovations in the management of social security, as well as the extension of coverage to all social strata of the population. It also includes correcting errors through the use of information and communication technologies; ensuring rapid, secure and reliable services, the fight against social contribution evasion and fraud. These elements will certainly guarantee the right payment to the right beneficiary, and consequently contribute in fighting poverty and inadequacy of pensions, as well as ensure the viability of the social security system.

Under the leadership of the Government, CNPS Cameroon has already implemented a series of reforms, to improve on the living conditions of the insured person. These include: extension of social security coverage

through voluntary insurance, revalorisation of the rate and ceiling of social contributions which will increase the level of pensions in the short term, immediate treatment of complete files. The putting in place of 'Bureau Total' in each social insurance centre permits the immediate treatment and payment of complete files; monthly payment of pension in partnership with financial institutions choosen by the beneficiary themselves, is also a reality; as well as constant dialogue which is maintained with the beneficiaries for understanding of their expectations, and of course the list of these innovations, which are part of the implementation of the ISSA guidelines on quality service, is far from being exhaustive.

From the presentations of the CNPS Boss, it stands out clearly that: in Cameroon, (retirement, more than in the past), with the reforms of today, the situation of the retired person has greatly improved, and to many observers the concern to look for constant solutions geared towards the improvement of the living conditions of the retired person should be the same all over the continent.

SFI ON LA CIPRES...

"La CNPS dans une logique d'amélioration et de performance continue"

Déclaration du président de la commission de surveillance de la prévoyance sociale, Cheikh Tidiane Tounkara, à l'issue de la séance de travail tenue ce mardi 14 février 2017 avec le conseil d'administration de la CNPS à Yaoundé.



Thomas Tang

rès de sept mois après la tenue au Cameroun du premier forum sur la retraite dans la zone de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres) -du 27 au 29 juillet 2016-, la haute instance de contrôle et d'appui technique aux caisses africaines de sécurité sociale est de nouveau au Cameroun.

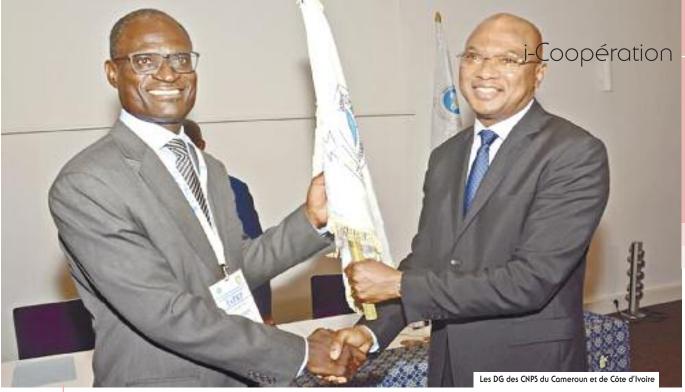
Cette fois, dans le cadre de la visite de travail prévue du 13 au 16 février 2017, le président de la commission de surveillance de la prévoyance sociale, Cheikh Tidiane Tounkara, et le Secrétaire exécutif de la Cipres. Innocent Makoumbou ont rencontré le conseil d'administration de la CNPS ce 14 février entre 10h 15 et 12h 30. C'était au 10ème étage de l'immeuble siège de l'organisme à Yaoundé. Les échanges étaient axés «sur le respect de la règlementation Cipres en matière de statut juridique des organismes, les attributions et le positionnement des acteurs institutionnels, pour le bon fonctionnement des institutions» comme l'a détaillé Cheikh Tidiane Tounkara. L'initiative, ajoute-t-il, participe de la

démarche de la Cipres d'être «davantage proche des opérateurs techniques des politiques nationales de protection sociale que sont les caisses». Et puisque la CNPS du Cameroun n'a rien à cacher et reste à l'écoute d'autres expériences contribuant à sa modernisation, le président par intérim de son conseil d'administration, Stéphane Biatcha, a rassuré ses hôtes de la disponibilité de son équipe à apporter les réponses nécessaires, dès l'ouverture des travaux.

Au terme de ce huis-clos, le président de la commission de surveillance de la prévoyance sociale pour qui «la CNPS n'est pas une inconnue», pour l'avoir fréquentée depuis près de huit ans quand il était inspecteur de la Cipres, s'est montré admiratif des progrès réalisés par l'organisme camerounais. «La CNPS est inscrite dans une dynamique d'amélioration et de performance continue. Et cette dynamique a été renforcée tout dernièrement en ce sens que les réserves légales, tel que fixé par les normes de la Cipres, aussi bien pour les prestations à court terme que les prestations à long terme, sont respectées et même largement

dépassées. En outre, il y a une maitrise évidente des charges de fonctionnement. Il y a également un élargissement de la couverture sociale au-delà du secteur formel» a-t-il déclaré. Cheikh Tidiane Tounkara précise cependant que «maintenant, ce qu'il reste tout simplement à faire, c'est de continuer la revalorisation des prestations sociales». Et, à ce sujet, le Cameroun est sur la bonne voie.

La séance de travail s'est déroulée en prélude à la tenue, du 20 au 24 février prochain, de la première session de la commission de surveillance de la prévoyance sociale pour le compte de l'année 2017. Elle a permis de confirmer que la CNPS est un bon élève de la Cipres... qui peut mieux faire. Heureusement au'elle en est consciente. En début d'année, le directeur général a invité ses collaborateurs à plus d'implication : «2017 est une occasion pour chacun de nous de faire plus encore, de dépasser ses limites, de pouvoir dire que j'étais-là au cinquantenaire, j'ai fait des performances exceptionnelles que personne ne devrait oublier à la CNPS».



IAPRP

Passation de charge à Abidjan

Elle s'est déroulée à la suite de l'Assemblée générale ordinaire de l'interafricaine de la prévention des risques professionnels (IAPRP) s'est ouverte le jeudi 30 mars 2017 à Abidjan en Côte d'Ivoire, en présence de la délégation de la CNPS conduite par le directeur général.

Simon Meyanga

'est, en réalité, depuis 2014 que le directeur général de la CNPS du Cameroun, à la tête de l'Interafricaine de la prévention des risques professionnels (IAPRP) depuis le 24 mai 2013 aurait dû passer la main. Mais, les multiples événements qu'a connue la Côte d'Ivoire choisie pour abriter les travaux de l'Assemblée générale de l'institution qui œuvre pour la santé et la sécurité au travail dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne, ajoutés à l'épidémie de fièvre Ebola, n'ont pas permis la tenue de ces assises dans les délais. De sorte que c'est seulement en cette fin du mois de mars 2017 qu'une Assemblée générale ordinaire ; la troisième de la structure inter continentale qui a pour ambition de lutter contre les fléaux que représentent les accidents de travail et les maladies professionnelles a pu se

Normal donc que de nombreux directeurs généraux des organismes de sécurité sociale d'Afrique francophone subsaharienne, de même que les représentants du Bureau international du travail (BIT), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) et de la Conférence interafricaine de prévoyance sociale (CIPRES) aient fait le déplacement d'Abidjan. Pour le ministre ivoirien de l'Emploi et de la Protection sociale qui a ouvert les travaux ce jeudi matin, «cette forte mobilisation augure de l'intérêt que vos dif-

férentes institutions et, partant, les Etats frères que vous représentez si bien, accordent à la préservation du capital humain, enjeu de l'Interafricaine de la prévention des risques professionnels». Car a-t-il poursuivi, «le chantier de l'émergence (...) requiert des ressources humaines non seulement compétentes, mais aussi en parfaite santé et évoluant dans un milieu de travail sûr et salubre».

L'objectif de la dizaine de pays participant aux assises est resté le même à chaque fois depuis la création de l'IAPRP en 1998, «dégager des stratégies communes dans le but de réduire ces accidents», ainsi que l'a rappelé ce matin à l'ouverture des travaux, le directeur général de la CNPS du Cameroun. Pour Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, «s'il est admis que les accidents et les problèmes de santé ont un impact non seulement sur la vie des travailleurs et leurs familles ainsi que sur leurs perspectives d'emplois futurs, il faut admettre que les incidences sont également préjudiciables à la production et à la rentabilité des entreprises. Il en est de même des mauvaises conditions de travail et des horaires excessifs, tout aussi nuisibles à la fois aux travailleurs et à l'entre-

Le DG de la CNPS du Cameroun l'a dit, «il est un devoir impérieux, de la part de tous, que les accidents de travail et les maladies professionnelles soient ardemment combattus, par la prévention notamment», selon la bonne vielle formule qui n'a pas cessé de démontrer son efficacité : «Prévenir vaut mieux que guérir». Car à la vérité, la côte d'alerte est atteinte et les chiffres font froid dans le dos : «Plus de deux millions de personnes meurent chaque année dans le monde, à cause des accidents de travail et des maladies liées au travail». Les experts sont formels, les taux de ces décès au travail les plus élevés sont observés dans les pays à faibles revenus. «Il est constant, a déploré Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, que les coûts élevés liés à la réparation de ces situations fort déplorables posent un véritable manteau de plomb sur les équilibres financiers tant des entreprises concernées que des organismes de sécurité sociale dans nos pays et, partant, sur le potentiel de développement de nos pays».

C'est bien la raison pour laquelle le ministre ivoirien de l'Emploi et de la Protection sociale a affirmé que «partout où il est question de santé et de sécurité au travail, il est primordial d'instaurer une culture de prévention (...), une culture de promotion de la santé»; parce que «les travailleurs d'un pays qui aspire à l'émergence doivent sentir une nette amélioration de leur bien-être et de leur mieux être».

En rappel, les statuts de l'IAPRP prévoient une présidence tournante du bureau selon l'ordre alphabétique. Le directeur général de la CNPS du Cameroun qui a remplacé à ce poste, Somkinda Traoré Ouedraogo de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) du Burkina Faso, a passé la charge de la présidence de l'IAPRP au directeur général de la CNPS de Côte d'Ivoire jusque-là, vice-président





ISSA SUB-REGIO-**NAL OFFICE**

Cameroon hands over the command baton to Gabon

The handing over ceremony took place on Tuesday 21 March, 2017 in Libreville between the Directors-General of CNPS Cameroon and CNSS of Gabon, in the presence of the Secretary-General of the International Social Security Association (ISSA).

Thomas Tang

he Director General, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame arrived Libreville in the evening of Monday the 20th of March 2017 ready to hand over the command baton to someone else, after a job well

On Tuesday, 21 March 2017, after havina chaired the steering committee for six years, the CNPS Cameroon boss handed over the position of the ISSA Liaison Office for Central Africa to Désiré Lasseque, his CNSS counterpart of Gabon. The ceremony was presided over by the Secretary General of the Association, Hans-Horst Konkolewski who in 10 May 2011, had inaugurated this same Office in Yaounde. Speaking after his Gabonese counterpart, the DG CNPS started by saying: «In accordance with the Memorandum of Understanding signed with ISSA, which provides for a rotation of the office every three years, CNPS Cameroon which had been granted a second mandate of three years, is honoured to hand over service to the Sister Institution of Gabon. He continued by giving a positive balance sheet, marked by the organisation of six technical seminars during the first triennium, two per year, «on themes suited perfectly to the aspirations of our social security Institutions». The DG of CNPS further said: «The second triennium was marked by an increase in activities. In addition to the recommendation to organise two technical seminars a year, there was also a workshop hosted by the ISSA Academy, another platform for exchanges between the institutions, led by experts designated by the ISSA». Thus CNPS Cameroon was able to host two workshops of the Academy, in addition to the statutory organisation of five technical seminars, «the sixth has not held to date due to timing constraints», the top Manager of Cameroon precised. He did not forget to mention «the personal involvement of the Directors-General of the Institutions of the sub region», but also and above all, «the competence of the network experts», as well as «the availability, selflessness and dedication of the staff of the Liaison Office». While congratulating all those who contributed to these results, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame urged those involved to «continue this exalting mission

by putting in more efforts because no other alternative other than success can be envisaged, owing to the more and more demanding expectations of the insured».

What is certain is that CNPS Cameroon is handing over service to CNSS Gabon, the testimony of a structure which, for six years, carried out the mission assigned to it hitchfree. The main task of the new office will be to consolidate the achievements and envisage its organisation under a more brillant atmosphere, so that in the short term, it becomes a reference platform in terms of sub-regional exchanges in the field of social security. This will require efforts to establish a database capable of providing information on tables designed to render the activities of Institutions readable, curb the lukewarm attitude of the experts appointed to transmit information requested by the Office to encourage countries to speedily produce their presentations in technical seminars, ensure payment of their contributions to the operating budget of the Office, to enable them carry out their action plan on training and assistance to needy Institutions.

Elan de solidarité pour les déténus

Lors d'une visite à la prison centrale d'Ebolowa, le mardi 07 mars 2017, le personnel féminin du centre de prévoyance sociale (Cps) de la ville a remis un paquet minimum à chacun des détenus mineurs.

Carla Andjongo

l était 13h, quand les dames du Cps d'Ebolowa, sous la coordination du chef de la structure, Christiane Kono, sont arrivées. Accompagnées par le délégué régional de la promotion de la femme et de la famille, elles ont été accueillies par le régisseur de la prison centrale de la ville, Jean Fernand Evoung Ahanda. Un accueil chaleureux, la veille de la célébration de la 32ème journée internationale de la Femme, rythmé par les chants du groupe de danse de la prison.

Puis, les détenues ont exécuté l'hymne des femmes, avant une phase protocolaire à trois discours. D'abord l'encadreur des détenus mineurs qui a présenté les douze pensionnaires dont l'âge varie entre 14 et 18 ans. Selon lui : «Le besoin essentiel en dehors des commodités courantes, est la réinsertion sociale afin d'éviter la récidive après leur libération». Ensuite, le chef de centre d'Ebolowa, «heureuse d'aider les enfants ; car il y a plus de joie à donner qu'à recevoir», qui a également émis le vœu de retrouver ces jeunes dans la vie active dans les pro-



chains jours. Et enfin, le régisseur de la prison «honoré de recevoir les dames de la CNPS» qu'il remercie «pour ce grand geste de cœur», avant de conclure : «Nos portes vous seront toujours ouvertes».

Après les discours, l'action. Le personnel féminin a alors remis un paquet minimum composé essentiellement de denrées alimentaires (sandwich, jus, sucre, riz, biscuits et tapioca), de produits d'entre-

tien (savon de ménage et savon rouge) et de produits vestimentaires (babouches plastiques) aux enfants, forcément heureux.

Cette autre activité sociale menée par les dames et encouragée par la direction générale, démontre une fois de plus que la CNPS reste bel et bien active dans la chaîne de solidarité envers les prisonniers et les personnes nécessiteuses.

Grande mobilisation à Garoua

Les dames de la CNPS en service dans le chef-lieu de la région du Nord, ont été très actives ce mois de mars 2017. Florilège des actions menées au profit de la population.

Thomas Tang

ans le cadre de la célébration de la 32ème journée internationale de la femme, le ton a été donné vendredi 03 mars dans les structures de la CNPS à Garoua. Dès 12h, une foire gastronomique a été organisée à l'arrière de la cour du centre de prévoyance sociale de Garoua, sous la coordination du chef de centre adjoint, Adeline Biouele. Des mets traditionnels, cuisinés à base des recettes des dix régions du Cameroun et des jus de fruits naturels étaient proposés à bon prix - plat ou bouteille de jus à 500 F CFA seulement, ndlr au grand public, jusqu'aux environs de 17h.

Le lendemain, les recettes de cette foire

gastronomique courue et la contribution financière du personnel masculin, ont permis aux dames de la CNPS de financer une mini campagne de santé au profit des populations de Garoua et ses environs. Audelà des consultations gratuites, les réactifs et consommables acquis ont servi au bon fonctionnement de cinq ateliers d'enregistrement, coordonnés par des médecins et femmes majors au centre médico-social de Garoua. Au total, un dépistage du Cancer du col de l'utérus et du sein, de l'Hépatite A et B, ainsi que du Diabète a été effectué sur plus de 600 volontaires, pour un traitement à court, moyen ou long terme, selon les résultats des examens.

L'action sociale s'est poursuivie le 07 mars 2017, par des dons à l'école spécialisée pour enfants sourds dénommée Cresas. La délégation CNPS, conduite par Marie Dimala, a reçu un accueil chaleureux des enfants qui semblaient déjà les connaître. En effet, les dames de la CNPS sont les marraines de la structure depuis plus deux ans. Pour l'essentiel, le coffre à cadeaux com-



portait des cartons de savon, de sucre et de lait, des sacs de riz et de sel. Une visite des lieux, en compagnie du staff de l'école, permettant de toucher du doigt les problèmes rencontrés par les encadreurs et les jeunes élèves, a clôturé la cérémonie.

i-CNPS/n°020



JIF 2017 Soutien aux handicapées de PROMHANDICAM

Un don de la CNPS, d'une valeur de 160.000 F, a été remis le mardi 07 mars 2017 au siège de l'organisme à Yaoundé en présence du directeur technique, Florent Zibi Ondoua.

Carla Andjongo

ncore un coup de main de la CNPS en faveur des personnes à mobilité réduite. Le top-management a en effet marqué son accord pour l'accompagnement des quinze femmes handicapées de l'association PROMHANDICAM, dans le cadre de la commémoration de la journée internationale de la femme.

C'est ainsi qu'au cours de la cérémonie dont le cadre était le hall de l'immeuble siège de la CNPS à Yaoundé, dans l'aprèsmidi du 07 mars 2017, en présence du représentant du directeur général, Florent Zibi Ondoua, Marie Louise Ngo Yogo, technicienne en service à la direction technique et en situation de handicap auditif, a remis la contribution de la CNPS.

Le don est constitué de 15 pagnes - «du 8 mars», comme on dit en ville -, mais aussi de palettes d'eau et de jus, d'une rame de papier, d'un paquet de stylos, d'un paquet de chemises cartonnées, de deux jeux de maillots (10), de 5 seaux, d'un sac de sel, de la teinture multicolore, de la soude, de l'hydro sulfite et des raclettes.

Il a été réceptionné par trois représentantes de l'association, qui n'ont pas caché leur joie démesurée : «Nous sommes tellement ravies. Nous aussi allons passer une très belle fête du 8 mars».

CPS MVOG-MBI Don à un orphelinat

La structure située à Yaoundé, au lieu-dit Carrefour Iptec, a remis des denrées alimentaires au C.A.S.O.N de Nkolndongo, dans l'après-midi du mardi 07 mars 2017.

Thomas Tang

ans le cadre des manifestations marquant la célébration de la 32è journée internationale de la Femme, une délégation des femmes du centre de prévoyance sociale de Mvoq-mbi s'est rendue le 07 mars 2017 à l'orphelinat C.A.S.O.N situé à la nouvelle route de Nkolndongo.

Les Dames, accompagnées par le chef de centre Martin Mbang Mbang, ne sont pas venues les mains vides. Dans leurs bagages en effet, on pouvait voir de loin, des denrées alimentaires (sacs de riz, sachets de spaghettis, sachets de bonbons, cartons d'huile de table, cartons de savons, boîtes de lait, paquets de papiers hygiéniques, etc.) remises aux pensionnaires de la structure, au nom de la CNPS. Le Révérend Père Bessala, promoteur dudit orphelinat, en a profité pour rappeler son objectif: «Voler au secours des personnes aban-



données à leur triste sort». Ceci, non sans souligner les difficultés quotidiennes auxquelles son équipe fait face, pour maintenir la structure debout. Emu, il a dit toute sa gratitude au top management de la CNPS, «pour avoir a été sensible au cri de coeur de ces touts petits enfants».

Quant au chef de centre, il a rappelé à son auditoire les missions régaliennes de la CNPS qui, par ce geste dit-il, «fait fort bien aussi l'œuvre sociale en apportant aux touts petits de cet orphelinat, un appui afin de leur redonner du sourire et de l'espoir en l'avenir». Martin Mbang Mbang a également souhaité, en conclusion, que «ces denrées soient utilisées pour le seul et unique bénéfice de ces enfants qui ne demandent que justice et reconnaissance sociale».





Le geste des dames du CHE

Les femmes du Centre hospitalier d'Essos (CHE) ont organisé les 2 et 3 mars derniers, une campagne de sensibilisation contre les affections bucco-dentaires et la prévention des maladies parasitaires en milieu scolaire.

Berthe Bissa

'action, a rappelé Caroline Ejanque, directeur du CHE, s'inscrit dans le cadre de la célébration de la 32ème édition

de la journée internationale de la femme. Et c'est l'école publique de Dioungolo 1, en face du Centre hospitalier d'Essos (CHE) qui a été retenue pour abriter cette campagne de sensibilisation. Un choix qui s'explique par le fait que les affections bucco-dentaires font partie des maladies les plus courantes en milieu scolaire. Elles sont d'ailleurs la cause de plusieurs échecs scolaires, du fait de l'absentéisme des élèves pendant la période des soins.

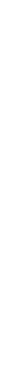
Encore appelées carries dentaires, ces affections se manifestent par une destrucde l'émail. Progressivement, l'affection va se répandre au niveau de la dentine, puis de la pulpe ; donnant lieu à une «rage dentaire». À ce stade, apparaissent des abcès dans la bouche. «Nous avons d'ailleurs diagnostiqué deux cas», a précisé Oumar Farrouh, chirurgien-dentiste, chef de l'unité odontostomatologie

du CHE. Le médecin a d'ores et déjà une idée sur quel traitement apporter : «pour traiter ces cas, nous commençons par la prophylaxie ; c'est-à-dire enseigner la bonne technique de brossage des dents à l'enfant ainsi que la fréquence. Une fois que nous le sentons en confiance, nous pouvons programmer des séances chez le dentiste, séances au cours desquelles nous allons traiter la dent pour enlever les carries et obturer les vides avec un matériau composite de la même couleur que

Au total, 1200 enfants ont été consultés durant les deux jours. Les élèves, très enthousiastes, ont été reçus en consultation par l'un des cinq spécialistes en odontostomatologie, assisté chacun d'un stagiaire en chirurgie dentaire. Ceux-ci ont relevé des incohérences au niveau de la dentition chez plusieurs enfants. D'autres ont présenté des carries nécessitant une prise en charge rapide. Après cette séance chez le dentiste, les élèves ont reçu des encouragements des docteurs pour mieux veiller sur leurs dents. Un paquet minimum constitué d'une brosse à dent. d'un dentifrice pour enfant, d'un gobelet et d'un flyer résumant les étapes de brossage des dents ainsi que la fréquence, soit deux 2 brossages par jour, leur a également été distribué.

Troisième et dernier poste, celui du pédiatre. lci, chaque enfant a reçu une dose d'antihelminthiques ou antiparasitaires. «Les enfants sont en contact au quotidien de différentes bactéries ascaris, oxyuroses. Nous leur administrons donc une dose préventive dont la deuxième devra suivre après une semaine sous le contrôle des parents à qui nous avons adressé un mot à cet effet», précise le docteur Nthang.

Au-delà de la célébration de la JIF, l'action des femmes de la CNPS participe également au renforcement sur le terrain, du programme de lutte contre les maladies de la petite enfance élaboré par le ministère de la Santé publique. Un avis partagé par les représentantes du ministère de l'Education de base qui ont pris part de bout en bout à cette campagne. Elles ont exprimé leur satisfaction quant à cette belle initiative des femmes de l'hôpital de





SAISON SPORTIVE 2017

Le DRH donne le LA

Le lancement des activités de la saison sportive 2017 à la CNPS a eu lieu le samedi 21 janvier 2017. Retour sur une journée sportive intense, conviviale et marquante.

Thomas Tang

out a commencé par une marche sportive. Dès 6h 30, les clubs de marche officiels de la DFP et des athlètes de l'organisme, ils ont ensemble parcouru une dizaine de kilomètres, sur l'itinéraire : Immeuble siège CNPS-Minrex-Rond-point Nlongkak-Bata Nlongkak-Carrefour Jamot-Carrefour Palais Etoudi-Pont Emana-Stade CNPS Okolo. Au lieu d'arrivée, les marcheurs ont eu droit à une courte séance d'étirements, des remontants et des consultations médicales gratuites.

Puis, le directeur des ressources humaines a procédé, au nom du directeur général, au lancement des activités. Il a prononcé sous un tonnerre d'applaudissements, la phrase rituelle tant attendue : «Je déclare ouverte, la saison sportive 2017 à la CNPS!». Le re-

présentant du directeur général a immédiatement retrouvé ses coéquipiers de l'équipe des services centraux dans l'optique du début du match de gala contre la formation de la direction régionale du Centre, Sud

Un match de football de deux heures, dont le coup d'envoi a été donné par le directeur de l'Audit et du Contrôle interne (DACI), Souaibou Bagoura. Son geste technique a pratiquement donné le ton à cette rencontre de gala finalement plaisante, avec des vedettes du football à l'instar d'Arrey, Etsombo, Belibi, Bikola, Lee, Biteg, Nlend, Kombou, Mendouga, Mbarga Mengue, Mbome, ... et même le coach Ngweha Ikouam Fils, entraîneur de prévoyance FC en 1992, qui a été aperçu parmi les nombreux spectateurs.

La DRCSE FC commence fort. Hamza profite d'une largesse de la défense adverse pour ouvrir le score, sur un contre (25è, 1-0). Tjouen l'imite, après avoir suivi un corner ayant ricoché sur la barre transversale (35è, 2-0), permettant ainsi à l'équipe de s'envoler au marquoir. Mais, il était visiblement écrit que chaque équipe aurait une mi-temps de domination. La sélection des services centraux a donc choisi de se réveiller en seconde période. Après moult échecs devant Belibi Patrice -dont un pénalty tiré en deux temps-, le gardien qui eut la lourde tâche de remplacer Thomas Nkono au Canon de Yaoundé, Angoula Grégoire signe la réduction du score, l'égalisation et le hat-trick permettant à l'équipe des services centraux de l'emporter finalement 3-2.

Au vu du spectacle offert et du fair-play dont ont fait montre les acteurs, ce match a permis de confirmer la thèse selon laquelle, pour les prochaines olympiades cinquantenaire, les équipes des services centraux et de la DRCSE pourraient évoluer séparément en football, en attendant de voir le réel potentiel dans les autres disciplines au cours des matchs de préparation. Aux structures de prendre le relai à présent!

COURSE DE L'ESPOIR 2017

Le DG CNPS parmi les athlètes

L'interview accordée par le directeur général de la CNPS au stade de Molyko à la presse, après son parcours l'ayant mené au-delà du 1 er refuge, le samedi 25 février 2017.



Propos recueillis par Thomas Tang

Comment vous sentez-vous après cette course?

Forcément fatigué, car la course est assez difficile, très difficile même. Mais, il y a un sentiment qui domine la fatigue, la fierté, la satisfaction d'y être arrivé. Ca surpasse tout. Vous avez couru dans la catégorie vétérans... Si, mais je suis allé au-delà de la limite des vé-

térans en continuant avec les séniors, finalement.

Quel est l'objectif que vous recherchez. Vous voulez gagner?

Surtout pas gagner! Ce n'est pas possible pour moi. Mais, il s'agit de montrer qu'on peut aller au-delà des limites supposées ou apparentes, faire toujours des efforts, quel que soit le domaine dans lequel on se trouve. Ce qui conduit, vous vous en doutez-bien, à beaucoup de fierté d'avoir réalisé un chalenge. Comme disent nos amis anglophones, We did it!

Il y a également l'engagement de la CNPS. Pourquoi ?

La CNPS fait partie des top sponsors de cette compétition majeure, pour témoigner de tout le soutien que nous pouvons apporter à cette course exceptionnelle et formidable, pas seulement pour les compétiteurs, mais, vous le voyez bien, aussi pour l'ensemble des populations du Sud-ouest et au-delà, de tous les Camerounais.

Quel est le secret du directeur général de la CNPS. On le voit aussi au handball, au football...

Il faut essayer de mener une vie saine, travailler, faire de l'exercice physique, essayer de se nourrir de manière aussi saine que possible, sans excès. Et puis, avec la volonté, on y parvient. J'espère là encore l'an prochain, si Dieu la vout

A titre de rappel, l'organisme était l'un des partenaires de choix de l'évènement.

FOOTBALL FÉMININ

La CNPS soulève le trophée du Fair-play

Les femmes se sont données à cœur joie lors du match de football qui a opposé l'Assemblée nationale et la CNPS, vendredi 03 mars 2017 au stade militaire de Yaoundé.

Berthe Bissa

e match tout à fait inédit entre les dames de la Caisse nationale de prévoyance sociale et celles de l'Assemblée nationale, s'inscrivait dans le cadre de la célébration de la 32ème édition de la journée internationale de femme, placée sous le thème : «Les femmes dans un monde de travail en mutation : planète 50-50 d'ici 2030».

Le coup d'envoi a été donné à 16h 15, devant le millier de spectateurs ayant investi les nouveaux gradins colorés du stade militaire de Yaoundé. A l'aide de tambours et de trompètes, les supporters ont quasiment reproduit l'ambiance des stades, lors de la coupe d'Afrique féminine 2016 organisée au Cameroun. On pouvait aussi apercevoir dans un coin de la tribune, une équipe du centre de prévoyance sociale du secteur informel de Yaoundé, venue sensibiliser sur l'assurance volontaire.

Durant la première mi-temps, les deux formations se sont neutralisées et aucune portière n'a laissé filer le ballon au fond des filets. Le plan tactique du coach de la CNPS, Sylvestre Etsombo, a bien fonctionné. Hélas, c'était sans compter sur «l'ingéniosité» de l'équipe adverse, qui a aligné dix joueuses (très) compétitives dès le retour des vestiaires. C'est alors que les joueuses de la CNPS, qui jouaient pour la plupart pour leur première fois au football – elles sont expertes en handball, ndlr - ont commencé à avoir beaucoup de mal à s'exprimer dans cette deuxième mi-temps. Chacune de leurs initiatives était désormais contrecarrée de manière alerte, par ces expertes venues d'ailleurs.

La rencontre s'est donc soldée par un score sans appel de 4-0 en faveur de

l'Assemblée nationale. Mais les Dames de la CNPS ont mouillé le maillot et encaissé seulement quatre buts... face à des professionnelles! Ceci, en restant disciplinées. C'est donc un exploit pour les Dames de la CNPS, malgré quelques regrets: «Nous nous sommes pourtant accordées qu'il n'y aurait pas de mercenaires et la CNPS a respecté la parole donnée. Malheureusement, l'équipe adverse a fait venir des professionnelles du football féminin, jusqu'à la gardienne. Ce qui a quelque peu terni l'am-

biance de cette rencontre», a confié en fin de match, Marcelle Olongo, capitaine de l'équipe

Toutefois, ce qu'il faudra surtout retenir de ce match en l'honneur à la Femme, au-delà de l'ambiance festive et conviviale dans le stade, c'est l'image des heureuses poulaines de Sylvestre Etsombo soulevant le trophée du *«Fair-play»* qui leur a été remis par Cécile Irène Matanga, directeur adjoint des Ressources humaines de la CNPS.

OCO O SUND

JIF 2017

«El amigo invisible»



Les messieurs de la DFP ont offert de multiples cadeaux à leurs collègues dames de cette structure, le mercredi 08 mars 2017 à la mode espagnole : "El amigo invisible".

Départ à la retraite



Etienne Eba'a depuis le 19 mars 2017, 31 ans de bons et loyaux services.

Sensibilisation

Le Ngouon félicite la CNPS



L'envoyé spécial du comité d'organisation du légendaire évènement culturel a remis le 02 mars 2017, un diplôme d'honneur au directeur général adjoint, Lysette Ngatchou.

CAN 2017

Bravo aux Lions indomptables!



La CNPS a salué la victoire des lions à la Can 2017 à sa manière en invitant les présidents de clubs à assurer la protection sociale des footballeurs locaux.

La CNPS vous souhaite une heureuse année 2017



Le DG et son cabinet



Le DGA et son cabinet

i-CNPS/n°020

i-Magazine







La DRH







La DT



La DAG



La DACI



La DAJC



Le DSI



Les Chargés de missions



Le DECT



La DRCSE



La DRANEN



La DRLSO



Le CRG



Le CPS Yaoundé-Indépendance



Le CPS Bafia



Le CPS Bamenda



Le CPS Bassa



Le CPS Bonabéri



Le CPS Bertoua



Le CPS Bonanjo



Le CPS Mvog-Mbi



Le Service de la Coopération



Le Service de la Sécurité générale



Le CMS Garoua



Le CPS Buéa Mile 17



Le CPS Secteur Informel Douala



Le CPS Messassi



Le CPS Dschang



Le CPS Secteur Informel Yaoundé



Le CPS Edéa



Le Service médical



Le CPS Ebolowa



Le CPS Garoua



Le CPS Foumban



Le CPS Melen



Le CPS Kribi



Le CPS Kumba



Le CPS Maroua



Le CPS Nkongsamba



Le CPS Messamendongo



Le CPS Mimboman



Le CPS Nanga Eboko



Le CPS Ngaoundéré



Le CPS Bafoussam



CMS Maroua



Le CPS Yagoua





Le CPS Yokadouma







Le CHE



Anciens après la cessation d'activité, devenez un Assuré Volontaire

Complétez vos mois d'assurance Bénéficiez d'une pension plus consistante

Changez de statut dans le centre de prévoyance sociale (Cps) le plus proche

- Payez vos cotisations dans les Cps, banques et microfinances partenaires
- Possibilité de paiement d'avance sur 1 an Possibilité de consultation de votre compte cotisant sur www.cnps.cm
- Total des cotisations versées en 15 ans récupéré en 4 ans et 2 mois après le départ à la retraite ; mais la CNPS continue de verser la même pension.
- Pension payée aux ayants-droits (enfants mineurs, conjoint(s) et ascendants), en cas de décès de l'Assuré Volontaire

NB : Offre valable pour les personnes âgées de moins de 60 ans

Mail: cnps.cameroun@cnps.cm • Facebook: CNPS • Twitter: @CnpsCameroun • Site: www.cnps.cm







Au Service des Travailleurs, des Employeurs et des Populations

www.cnps.cm - Facebook : CNPS - Twitter @CnpsCameroun - email: cnps.cameroun@cnps.cm